

D'P A S S

Déclinaison du Projet Académique St-Barthélemy St-Martin



Bilan 2016-2019



Avant-propos

Si les établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin font bien partie de la région académique Guadeloupe, si la politique éducative qui y est menée s'inscrit bien dans le projet académique qui est lui-même la déclinaison de la politique nationale et si l'objectif prioritaire reste toujours l'amélioration des résultats scolaires, notamment dans le domaine de la maîtrise de la langue française, il n'en reste pas moins évident que des actions spécifiques doivent y être mises en œuvre pour tenir compte de la réalité de ces deux territoires, singulièrement à Saint-Martin.

La première de ces réalités est le multilinguisme. Pour ne prendre qu'un seul exemple, dans le collège de Quartier d'Orléans à Saint-Martin, plus de 80% des élèves parlent l'anglais dans leur famille. Comment dès lors enseigner le français en faisant de cette réalité une force et non pas un frein ? C'est un des premiers défis à relever, en particulier pour les enseignants dont les pratiques pédagogiques ont dû évoluer.

La deuxième de ces réalités est l'incroyable hétérogénéité des élèves qu'elle soit sociale, culturelle ou linguistique. Et c'est bien à cette hétérogénéité que l'on peut associer d'une part la carte de l'éducation prioritaire, d'autre part les résultats scolaires en deçà des moyennes nationale et académique, en particulier aux évaluations CP/CE1 ou au DNB.

La troisième de ces réalités est l'éloignement géographique des îles du Nord par rapport au rectorat de l'académie de Guadeloupe. Cet éloignement peut créer des disparités fortes, notamment pour ce qui concerne la formation des personnels de l'éducation nationale qui ne bénéficient pas des mêmes facilités en la matière. C'est également vrai pour ce qui concerne les relations avec les familles par exemple pour l'inscription des élèves.

C'est sur la base de ces constats qu'est née D'PASS, la déclinaison du projet académique sur Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui a permis de définir plusieurs actions, très souvent innovantes, au service de la réussite scolaire.

Après trois ans d'un travail dynamique, l'heure d'un premier bilan est venue ; bilan du projet académique 2016 – 2019 et bilan de sa déclinaison à Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ce bilan a fait l'objet d'un travail rigoureux et objectif de la part de l'équipe du service de l'éducation nationale. Pour la première fois, il met en exergue des indicateurs propres aux établissements scolaires de ces deux îles en comparaison avec ceux de l'académie de Guadeloupe ou de l'ensemble du territoire national. Il rend les réussites explicites – elles sont nombreuses – mais aussi les marges de progrès qui subsistent et les nouveaux défis à relever dans le cadre du prochain projet académique 2020 –2023.

Ce bilan est aussi pour moi l'occasion de remercier tous les personnels de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin qui ont eu à affronter, comme tous les habitants de ces deux îles, une catastrophe naturelle dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui tant sur le plan personnel que professionnel. Pour autant, leur capacité de résilience, qui force le respect, a permis au système éducatif de « repartir » au bénéfice de tous les élèves qui nous sont confiés. Ce n'est pas là le moindre indicateur positif de ce bilan.

Mostafa FOURAR

Recteur de la région académique Guadeloupe

Introduction

A travers la déclinaison du projet académique à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin¹ nous avons voulu que l'efficacité de la politique éducative mise en œuvre dans ces deux territoires devienne une question centrale et que ses effets puissent être mesurés.

Notre objectif prioritaire, celui qui nous mobilise tous et tous les jours, c'est bien **l'amélioration des résultats scolaires**, pour tous les élèves, de l'école maternelle au lycée et au-delà. Toutes les actions que nous mettons en œuvre sont conçues en ayant cet objectif en tête. Cela n'exclut évidemment pas d'autres objectifs, mais ils sont toujours définis au service de cet objectif prioritaire.

Et pour savoir si cet objectif prioritaire est atteint, nous devons nous appuyer sur des indicateurs explicites et partagés par tous. C'est ce que nous avons tenté de faire à travers ce bilan de la déclinaison du projet académique : mesurer les impacts de notre action individuelle et collective sur les performances des élèves.

Bien sûr, ces indicateurs ne disent pas tout d'une réalité complexe, mais ils nous donnent le plus souvent des informations sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour analyser objectivement certaines difficultés et y remédier. Ils nous permettent de justifier en toute connaissance de cause le choix de stratégies pédagogiques innovantes et, accessoirement, de tordre le cou à certaines idées reçues.

Ce document n'est donc pas seulement un compte-rendu de la mise en œuvre des 33 actions et la façon dont les établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se les sont appropriées, il est également le moyen de rendre explicite la façon dont a été déclinée la politique éducative nationale et académique et comment les objectifs ont été atteints.

C'est à cette aune qu'il faut lire ce bilan qui a été élaboré à partir de quelques indicateurs pertinents et que pour la première fois nous pouvons comparer avec d'autres pour mieux nous situer. Ils permettent à chacun des acteurs de l'éducation nationale et de leurs partenaires, au premier chef les parents, d'avoir un regard lucide, objectif et dépassionné sur les progrès réalisés et les difficultés à surmonter, sans autocongratulation déplacée ni autodénigrement excessif.

Ce bilan est à la fois un socle et un levier. Un socle sur lequel chaque équipe dans chaque école, dans chaque collège, dans chaque lycée va s'appuyer pour analyser les forces et difficultés qui sont les siennes ; un levier pour définir une politique ambitieuse et pragmatique dans le cadre d'un projet d'école ou d'établissement actualisé.

Ce bilan est aussi une étape. Il rend compte en filigrane de ce qui a été fait depuis des années au sein des établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin par les équipes qui se sont succédé, du soutien attentif des services du rectorat de l'académie et de l'aide effective de nos partenaires au premier rang desquels les deux collectivités d'outre-mer. Sans cette synergie et cette mobilisation collective rien n'aurait été possible, il est bon parfois de rappeler quelques évidences.

Ce bilan est enfin un marche-pied vers une nouvelle déclinaison du projet académique 2020 – 2023 qui nous permettra d'encore mieux cibler notre action au service de la réussite scolaire de tous les élèves qui nous sont confiés.

Michel SANZ

IA-DAASEN de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

¹ D'PASS et les 33 actions sont accessibles en ligne sur le site internet <http://seidn.ac-guadeloupe.fr/> Rubrique D'PASS : <http://seidn.ac-guadeloupe.fr/seidn/dpass>

Sommaire

Ce présent bilan a été construit à partir du projet académique et des indicateurs de la direction de l'évaluation de la performance et de la prospective ainsi que des indicateurs d'aide au pilotage académique des établissements.

Le service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a sollicité l'ensemble de ses membres et des équipes pédagogiques afin de recenser et réunir toutes les données localement.

La première partie de ce bilan est consacrée à la contextualisation des domaines d'investigation. Une seconde partie présente le bilan d'une année charnière, celle qui a connu le passage de l'ouragan Irma. La troisième partie détaille comment les axes et priorités académiques ont été déclinés. Enfin, l'évolution de la performance des élèves constitue la dernière partie de ce bilan.

Avant-propos	1
Introduction	2
Éléments de contexte	4
▶ Contexte sociodémographique et culturel	4
▶ Contexte scolaire : quelques repères	5
Le cyclone Irma : impacts	10
Le projet académique	15
La déclinaison du projet académique à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin :	16
D'PASS	
Axe 1 : agir sur les pratiques pédagogiques et éducatives	18
▶ Priorité 1 : garantir la maîtrise de la langue et la lecture pour tous	18
▶ Priorité 2 : faire réussir tous les élèves en mathématiques	23
▶ Priorité 3 : mieux prendre en charge les élèves à besoin particulier	24
▶ Priorité 4 : améliorer le climat scolaire	26
▶ Priorité 5 : développer les LVE et LVR et l'ouverture culturelle	32
▶ Priorité 6 : entrer dans l'ère du numérique	35
Axe 2 : sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle	37
▶ Priorité 1 : mieux adapter et mieux diversifier les parcours de formation de l'orientation à l'insertion professionnelle	37
▶ Priorité 2 : garantir des formations professionnelles et technologiques diversifiées sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale	39
▶ Priorité 3 : réduire le décrochage scolaire en sécurisant les parcours de formation	41
Axe 3 : agir sur l'accompagnement des acteurs du système	42
▶ Priorité : accompagner les acteurs du système éducatif et les professionnaliser	42
Résultats scolaires	46
▶ Le retard scolaire à l'entrée en sixième	46
▶ Les évaluations nationales CP et CE1	47
▶ Les résultats aux examens nationaux	49
▶ La proportion des jeunes en difficulté de lecture	52
Conclusion	53

Contexte sociodémographique

L'évolution du nombre d'habitants à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin est inédite en France. Depuis 1980, il a triplé à Saint-Barthélemy et a été multiplié par cinq à Saint-Martin. En 2016, il se stabilise à environ 45 000 habitants, 9 600 à Saint-Barthélemy et 35 500 à Saint-Martin.

La croissante démographique est due à une forte immigration, particulièrement à Saint-Martin où les résidents étrangers représentent environ 50% de la population globale².

Plus d'un habitant sur trois a moins de 25 ans. A Saint-Martin, l'insertion professionnelle des 15-29 ans est compliquée : 38 % d'entre eux qui ne sont plus scolarisés, ne possèdent aucun diplôme et 2 500 jeunes seraient ni en formation ni en emploi³.

Les niveaux de vie diffèrent également entre les deux îles. A Saint-Barthélemy, le PIB par habitant est supérieur à la moyenne nationale mais à Saint-Martin il est moitié moindre, faisant de l'île l'un des territoires les plus pauvres de l'outre-mer français⁴.

Le passage du cyclone Irma en septembre 2017 a accentué les difficultés sans pour autant remettre en cause le dynamisme des populations, la solidarité entre les quartiers et la richesse multiculturelle qui définissent ces territoires.

La population scolaire est le reflet de ce contexte social contrasté. Il est devenu le premier défi du service de l'éducation nationale qui tente avant tout de dépasser les déterminismes sociaux.

A Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, la résilience est devenue le maître mot pour toutes les communautés éducatives, une valeur commune, partagée au sein de l'École de la République. C'est bien cette valeur commune qui réunit les communautés éducatives au service de la réussite pour tous, sans exception.

Contexte culturel

Saint-Barthélemy est un territoire francophone, enrichi de plusieurs patois d'origine bretonne et normande et désormais de l'anglais standard. Il ne reste du siècle suédois (1784-1877), que quelques monuments historiques. L'île a ouvert quatre musées et une bibliothèque territoriale.



Saint-Martin est l'unique territoire français où la langue historique et vernaculaire est l'anglais. La langue française est la langue maternelle de seulement 6 à 8% des habitants de Saint-Martin. *La majorité des insulaires parle une variété d'anglais caribéens comme langue maternelle ; ce n'est pas l'anglais standard (...) mais un anglais saint-martinois*⁵. Au côté de l'anglais et du français, l'espagnol et le créole haïtien sont les deux autres langues les plus usitées.

A Saint-Martin, la langue française est principalement liée aux fonctions administratives et scolaires. Les langues maternelles des familles – et a fortiori celle des élèves – sont des langues internationales ce qui constitue un atout majeur. L'accès à la culture francophone n'est pas toujours évident. A l'instar des quartiers prioritaires nationaux, l'offre culturelle est déficitaire, surtout depuis 2017 : on ne dénombre plus aucune bibliothèque publique, aucun cinéma, ni musée à Saint-Martin. L'École est souvent le seul moyen d'accès à la culture francophone. Le manque de réinvestissements langagiers hors de la classe, l'inégal et insuffisant accès à la culture francophone dans les quartiers de Saint-Martin freinent plus encore les réussites scolaires que l'allophonie scolaire elle-même. L'enseignement en langue française est un défi pour tous les élèves et les enseignants.

² Auxquels s'ajouteraient 8 000 habitants en situation irrégulière : Rapport d'activité des services de l'Etat 2016 – préfecture de St-Barthélemy et de St-Martin.

³ Insee Dossier Guadeloupe n° 8 - octobre 2016. 36 % des 15-29 ans *NEET*. (2012) « *Not in Education, Employment or Training* (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).

⁴ Comptes économiques rapides de l'outre-mer – CEROM. Revenus annuels inférieurs à 10 000€, soit 800 euros par mois. 75% des foyers saint-martinois ne sont pas imposables.

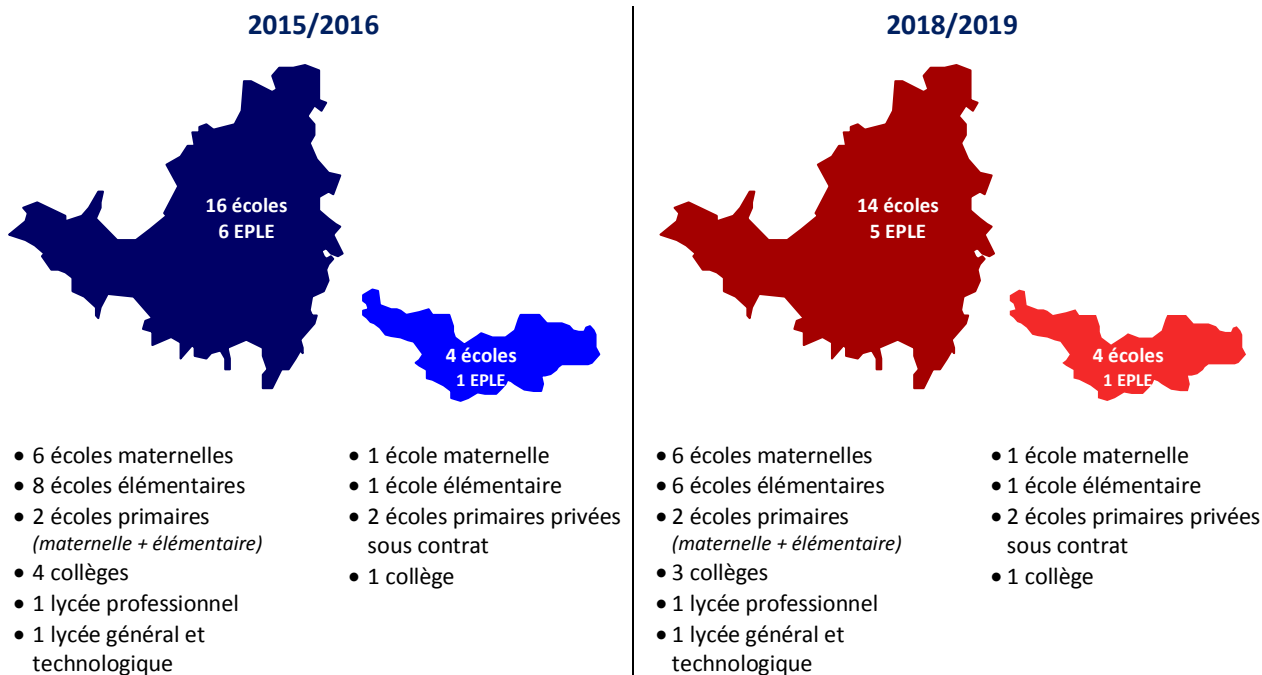
⁵ Ethnologue, Languages of the World' publication annuelle, 18^{ème} édition – SIL International. 2015.

Contexte scolaire : quelques repères

1. Les établissements scolaires

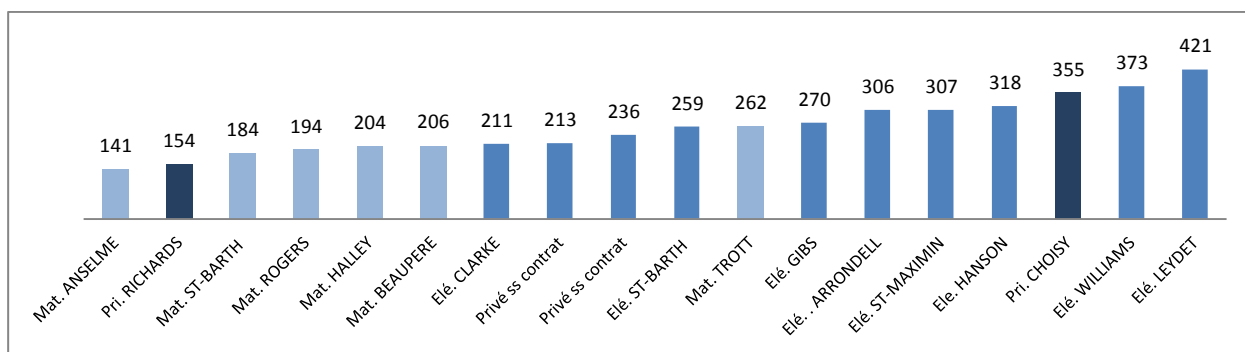
A la rentrée 2016, Saint-Martin et Saint-Barthélemy comptaient 27 établissements scolaires, à la rentrée 2018 plus que 24.

L'ouragan Irma a totalement détruit trois établissements scolaires à **Saint-Martin** : un collège et deux écoles. Les élèves de ces trois établissements ont été répartis dans d'autres établissements ; un nouveau collège sera construit et accueillera 900 collégiens.

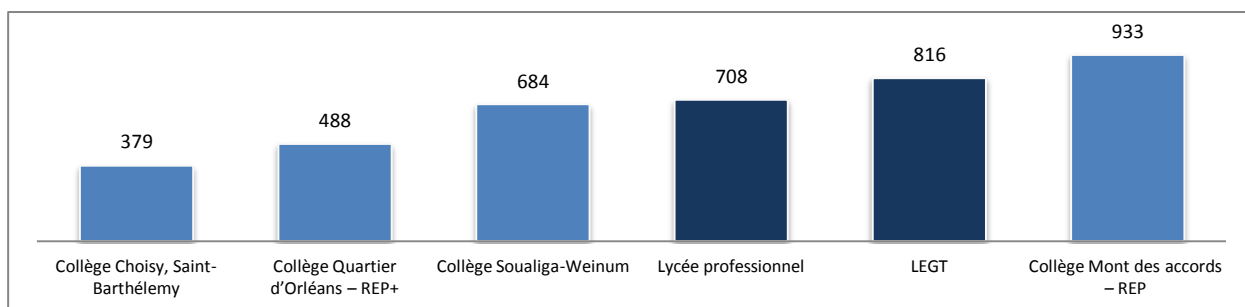


A la rentrée 2018, la taille des établissements scolaires demeure très inégale selon les quartiers :

Premier degré : effectifs par école

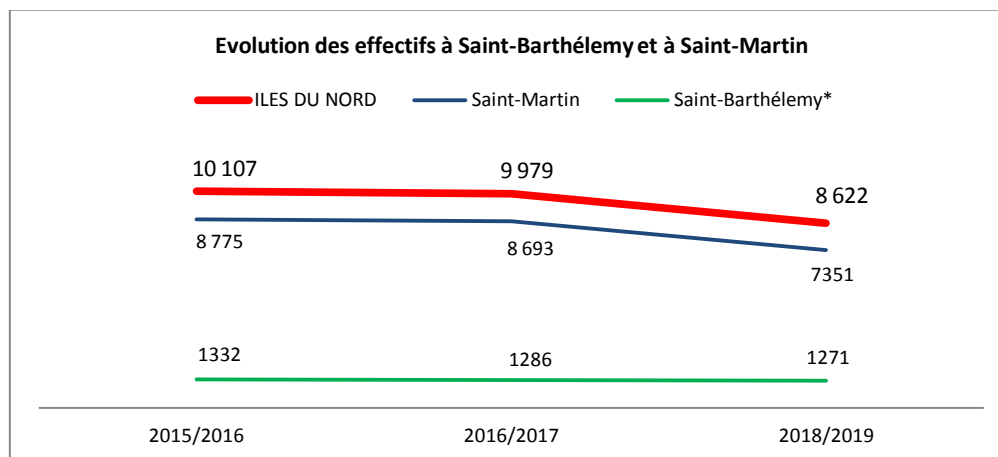


Second degré : effectifs pas établissement



2. Les effectifs

A la rentrée scolaire 2015, l'effectif total des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés sous-contrat de Saint-Barthélemy de Saint-Martin s'élevait à 10 107 élèves. A la rentrée scolaire 2018, on comptait 8 622 élèves, soit une baisse sur trois ans de 1 485 élèves.



*Saint-Barthélemy : enseignement public + privé sous contrat. Source : SENIDN

Par ailleurs, à Saint-Martin, on constate que les effectifs des collèges publics ont été très stables entre 2010 et 2016, alors que dans le même temps les effectifs des lycées publics ont augmenté de 19,7%. Cependant, cette augmentation n'a pas compensé une baisse importante dans le premier degré d'environ 700 élèves, soit -13,2%.

A Saint-Martin, les effectifs dans l'enseignement public sont passés de 9 232 à 8 693 élèves entre 2011 et 2016 soit une baisse de 5,8%. A la rentrée 2018, Saint Martin comptait 7 351 élèves dans l'enseignement public.

A Saint-Barthélemy, les effectifs du collège sont en baisse depuis 2013 (-6.2%). Cette baisse a été compensée par des effectifs en hausse de 13% dans les écoles publiques entre 2010 et 2016. Dans l'enseignement privé sous contrat, les effectifs sont stables.

Evidemment, le passage du cyclone Irma a accentué la baisse des effectifs en réduisant de près de 20% la population scolaire de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin en une seule année scolaire :

Répartition des effectifs *ante et post* Irma dans les Iles du Nord⁶

	Saint-Martin			Saint-Barthélemy		
	2016/2017	2018/2019		2016/2017	2018/2019	
1 ^{er} degré	4 589	3 722	-867	447	443	-4
2 nd degré	4 104	3 566	-538	461	449	-12
Ens. Sup.	0	63		378	379	+1
TOTAL	8 693	7 351	-1 405	1 286	1 271	-15

⁶ Sources : SENIDN

3. La population scolaire

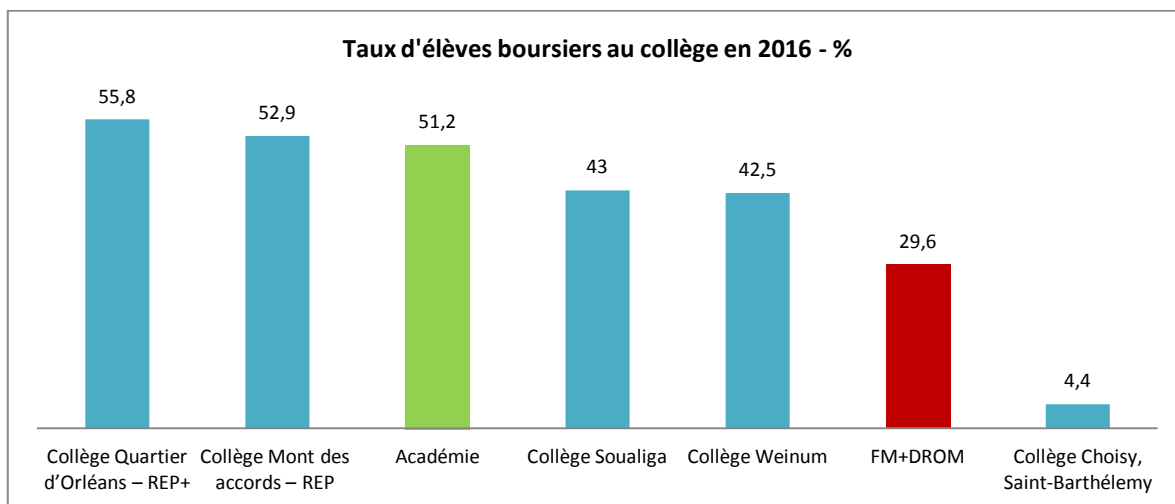
L'origine sociale des élèves est très différente entre Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Si à Saint-Barthélemy une famille sur trois est défavorisée, à Saint-Martin, c'est souvent une famille sur deux, voire deux sur trois selon les établissements scolaires.

Taux de PCS défavorisées par établissement - %	2016	2017	2018
Collège Quartier d'Orléans – REP+	60,5	58,7	65,7
Collège Mont des accords – REP	62,9	58,5	44,5
Collège Soualiga	45,3	47	48,4
Collège Weinum	58	56,4	
LEGT	36,9	45,2	45,3
Lycée professionnel	nc	55,2	64,3
Collège Choisy, Saint-Barthélemy	29,1	34	33

Source : ARENA

En moyenne, un collégien sur deux est boursier à Saint-Martin.



Source : ARENA ; (1) MEN DGESCO, dialogue de gestion Guadeloupe 2018

En 2016, près d'une demande d'accompagnement social sur deux concerne les difficultés familiales, sociales, économiques, l'accès au droit ainsi que les violences intrafamiliales⁷. C'est au collège que les demandes sont les plus nombreuses : plus d'une demande sur deux.

Accompagnement social des élèves	2016/2017		
	1 ^{er} degré	collèges	lycées
Nombre de demandes	442	937	348
Proportion sur le total des demandes	25,6%	54,2%	20%
Effectif total par niveau	5 564	2 848	1 617
Proportion sur le total des effectifs par niveau	7,9%	33%	21,5%

Un collégien sur trois a effectué une demande d'accompagnement. Outre les demandes pour ces motifs, 60 autres demandes pour **violences agies et délinquance** ont été enregistrées durant l'année 2016/2017. Enfin, 86 élèves sur 1 602 ont fait l'objet d'une transmission d'information préoccupante.

⁷ 791 demandes sur 1727, soit 45% des demandes. Source : service social des Iles du Nord

4. L'éducation prioritaire

L'éducation prioritaire ne concerne que les écoles maternelles, élémentaires et les collèges de Saint-Martin.

A la rentrée 2018, 13 établissements scolaires sur les 17 éligibles que compte l'île de Saint-Martin relèvent de l'éducation prioritaire :

- 11 écoles sur 14
- 2 collèges sur 3

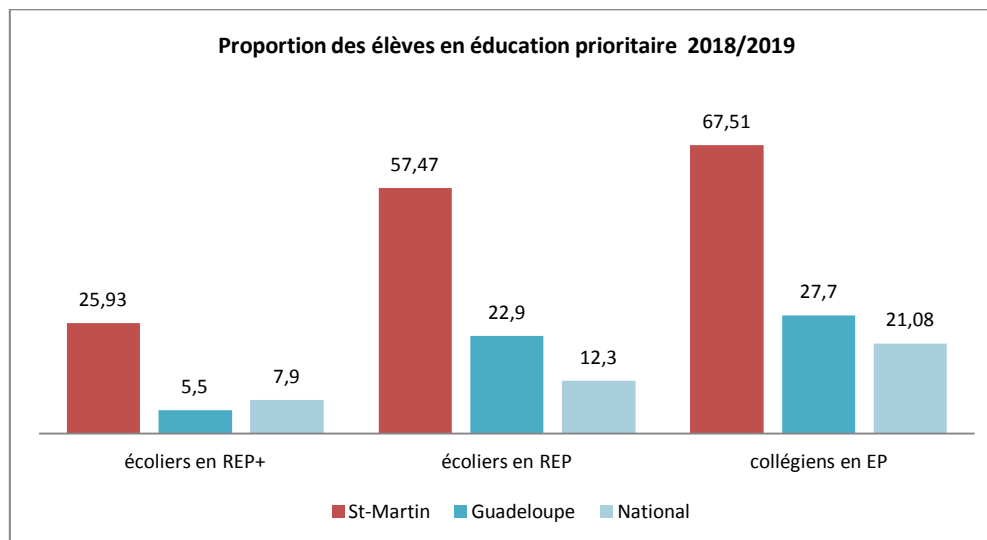
Dans les Iles du Nord, 4 525 élèves sont scolarisés en éducation prioritaire, soit 68% des effectifs (*hors lycéens*) :

- 1^{er} degré : 3 104 élèves, soit 74% des écoliers des Iles du Nord.
- 2nd degré : 1 421 élèves, soit 57% des collégiens des Iles du Nord.

Répartition des effectifs : Iles du Nord <i>Hors lycée</i>	HEP	REP	REP+	Total EP		Total HEP+EP
<i>Maternelle</i>	402	744	352	1096	73%	1 498
<i>Elémentaire</i>	659	1 395	613	2008	75%	2 667
Total 1^{er} degré	1 061	2 139	965	3 104	74%	4 165
<i>Collège</i>	1 051	933	488	1 421	57%	2 472
Total Iles du Nord - Hors lycée	2 112	3 072	1 453	4 525	68%	6 637

Source : SENIDN

L'effectif des élèves en EP est trois à quatre fois plus important que la moyenne nationale :



Source : SENIDN

A Saint-Martin, les élèves scolarisés en éducation prioritaire représentent 83% des écoliers et 67% des collégiens. Les performances des élèves sont étroitement liées à ce contexte.

A Saint-Barthélemy, il n'y a pas de réseau d'éducation prioritaire.

5. Personnel de l'éducation nationale

En 2018/2019, l'éducation nationale emploie 784 personnes à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin⁸.

► Personnel 1^{er} degré

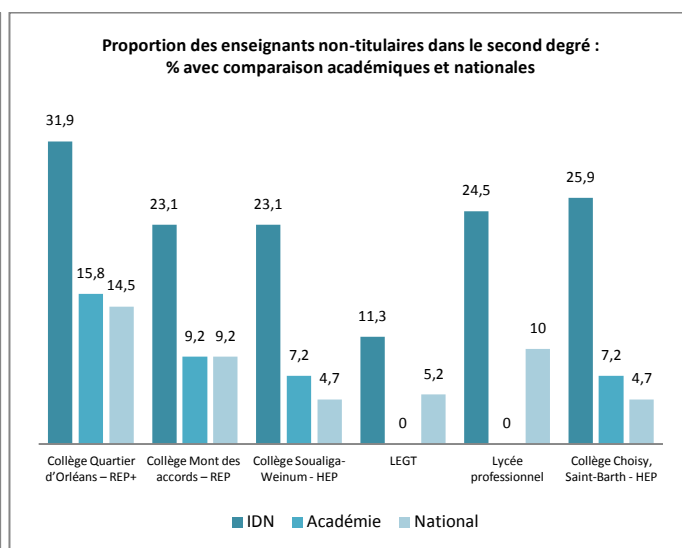
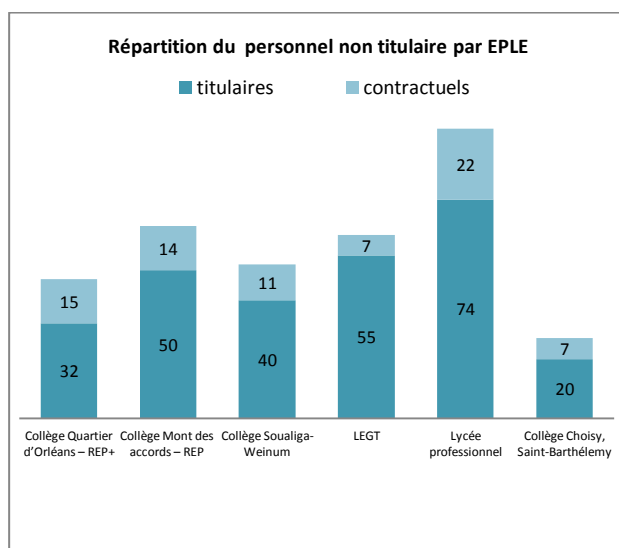
350 personnels du 1 ^{er} degré									
Enseignants								PsyEN	IEN
Titulaires	Contractuels	Sur dispositif spécifique*	Directeurs d'école	SENIDN	Privé sous contrat	EMF	4	1	
212	34	41	18	14	22	4			

* ULIS, UP2A, SESSAD, TR, ZR, ZSA

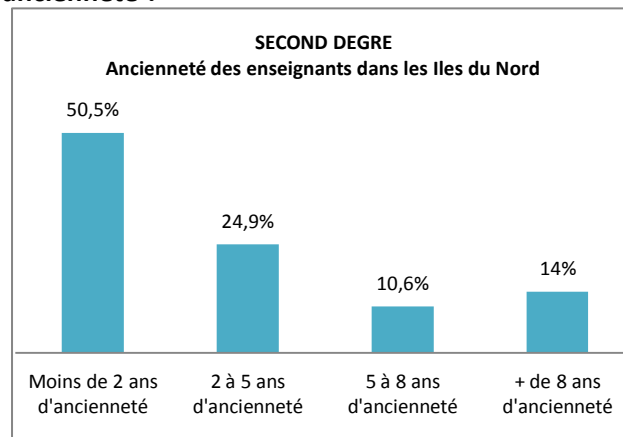
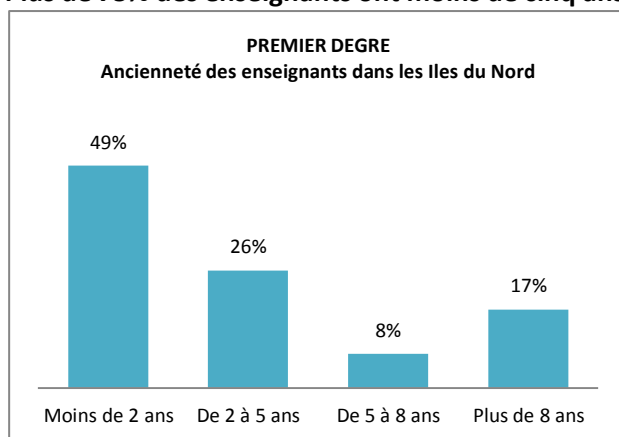
► Personnel 2nd degré

434 personnels du 2 nd degré						
Enseignants			PERDIR	CPE	PsyEN	Personnels ATSS
Titulaires	Contractuels	SENIDN	11	10	7	42
286	76	2				

Parmi les enseignants de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, 110 enseignants sont non titulaires, 34 dans le 1^{er} degré, 76 dans le 2nd degré. Cela représente deux à cinq fois plus que la moyenne nationale :



Plus de 75% des enseignants ont moins de cinq ans d'ancienneté⁹.



⁸ Source : service de l'aide au pilotage et du contrôle de gestion – SACPG, Rectorat de Guadeloupe – 30/11/2018

⁹ Source : calcul de la DEPP - Echantillon Base 2nd degré : 358 – Base 1er degré 173 à la rentrée 2017

Le cyclone Irma : impacts

Les conséquences du cyclone Irma sont connues de tous. Nul besoin de les rappeler ici. Tous les habitants, toutes les structures ont été impactés et les traumatismes sont profonds. L'année 2017/2018 est devenue une année historique, charnière. Il y aura désormais un avant et un après Irma.

L'académie de Guadeloupe a réorienté la stratégie de pilotage, désormais dédiée à la gestion de crise, à la reconstruction des établissements scolaires et à l'application des politiques gouvernementales par une déclinaison renforcée du projet académique.



Le collège Soualiga après Irma



L'école Nina Duverly transformée en foyer d'urgence



L'annexe du lycée professionnel

I. Gestion de crise

Le dimanche 3 septembre, la préfecture informe la population du report de la rentrée scolaire.

Le cyclone Irma passe sur les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin dans la nuit du mercredi 6 septembre 2017 au jeudi 7 septembre.

Dès le 8 septembre, les services de l'éducation nationale accueillent les premiers personnels démunis et désemparés.

Ces premiers jours, l'île est coupée du monde. Sur le territoire, les réseaux de communication sont détruits, il n'y a ni électricité, ni eau courante.

Une semaine après, le 12 septembre, le ministre de l'éducation nationale qui accompagnait le président de la République à Saint-Martin et Saint-Barthélemy rencontraient des personnels dans les locaux du service de l'éducation nationale. Un premier plan de reprise des cours était élaboré.



Le ministre de l'éducation nationale dans les bureaux du SENIDN



La rentrée scolaire à Saint-Barthélemy



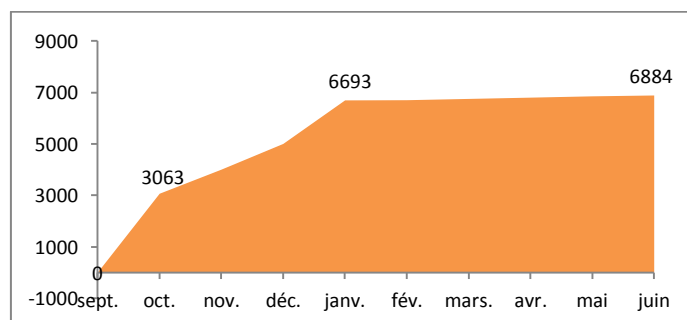
100% des élèves présents sont scolarisés à la rentrée des vacances de la Toussaint 2017



Le recteur de l'académie de Guadeloupe assiste aux travaux de reconstruction

Dès lors, le pilotage sera essentiellement consacré à la mise en place d'une rentrée scolaire progressive à partir du lundi 25 septembre à Saint-Barthélemy et du lundi 2 octobre à Saint-Martin. A la rentrée des vacances de Toussaint 2017, 100% des élèves présents sur les deux territoires étaient scolarisés. Le 13 octobre, l'île de Saint-Martin recensait 3 063 élèves, au lieu des 8 519 attendus, soit **près de 5 500 élèves manquants**. Au mois de janvier suivant, 6 693 élèves étaient présents à Saint-Martin, soit 3 630 de plus.

Saint-Martin : évolution de l'effectif total des élèves au cours de l'année 2017/2018



En juin 2018, les Iles du Nord recensaient 8 093 élèves, dont 1 209 à Saint-Barthélemy et 6 884 à Saint-Martin.

En lien avec le rectorat de l'académie de Guadeloupe, la gestion des scolarisations, des effectifs et des enseignements s'est accompagnée d'une aide volontariste aux personnels de l'éducation nationale tant sur le plan matériel que sur le plan psychologique.

Un IGEN sera désigné dès le 12 septembre comme émissaire du ministre de l'éducation nationale afin de suivre et de soutenir la reconstruction du système éducatif à Saint-Martin en lien avec le recteur de l'académie. Il reviendra à plusieurs reprises sur l'île. En mai 2018, le ministère de l'éducation nationale a recruté à temps plein un directeur de projet chargé de la reconstruction du système éducatif de Saint-Martin.

Fin novembre 2017, le service de l'éducation nationale a organisé un séminaire réunissant tous les directeurs d'école et les chefs d'établissement du 2nd degré autour du recteur, des corps d'inspection dont deux inspecteurs généraux afin de définir des stratégies pédagogiques visant à rattraper le retard dû à cet évènement climatique.

II. Impact sur les communautés éducatives

Les élèves de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont souffert de cette situation catastrophique.

Les instabilités familiales, les conditions de vie, l'état des établissements scolaires et les moyens logistiques très limités ont pénalisé le travail des élèves et leurs réussites aux examens nationaux.

Le 6 septembre 2017, date du passage du cyclone Irma, l'ensemble du personnel est présent, mais la rentrée scolaire est reportée à une date ultérieure. Ils seront nombreux à partir momentanément pour des raisons matérielles et/ou familiales. A partir du 6 novembre, tous les personnels, hormis ceux en arrêt maladie, étaient en poste pour accueillir tous les élèves présents.



Les services sociaux de l'éducation nationale ont été sollicités pour trois principales raisons, liées¹⁰ :

- 1) **A la santé** : **103** besoins d'accompagnement **psychologique**, thérapeutique et social.
 - ➔ *Manifestations de réactions émotionnelles intenses : anxiété, stress, colère, sentiment d'impuissance, insécurité, grande fatigabilité ;*
- 2) **Au logement** : **262** demandes d'aide. 95% des logements sont devenus inhabitables : endommagés à ±50% ou totalement détruits ;
- 3) **Aux problèmes financiers** : **112** demandes d'aide liées à la **perte de biens**.

A cela s'ajoute plus de 350 demandes d'information : démarches administratives, auprès des assurances, des banques, demande d'aide à l'organisation familiale, etc.

43 enseignants qui n'ont pas pu partir mais qui le souhaitent ont demandé une reconsidération de leur position administrative. 11 professeurs des écoles ont demandé une révision d'affectation.

A la rentrée 2018, 57 autres demandes de logement sont parvenues à l'assistante sociale :

- ➔ 24 personnels ont bénéficié d'un logement mis à disposition par la SEMSAMAR dans le cadre d'une convention entre le rectorat et ce bailleur.
- ➔ 28 agents ont trouvé une solution pérenne (agences immobilières, bourse aux logements mise en place par le service de l'éducation nationale).
- ➔ 5 personnels étaient toujours en recherche de logement.

Suite à la signature d'une convention, le ministère de l'éducation nationale a versé sur le compte de la MGEN, une subvention exceptionnelle de 200 000 € pour venir en aide aux personnels sinistrés.

A la rentrée 2018, malgré les difficultés toujours présentes, liées aux traumatismes psychiques, éclatement des cellules familiales, déracinements involontaires, difficultés financières et matérielles, manque de locaux, les équipes se sont mobilisées autour de nombreux projets, pour la plupart très innovants au service de la réussite des élèves.

¹⁰ Source : assistante sociale des personnels de l'éducation nationale

III. Reconstruction des établissements scolaires

Tous les établissements scolaires ont été impactés par le cyclone Irma, à des degrés divers. Bien que les élèves aient pu être tous accueillis à la rentrée des vacances de Toussaint 2017, il n'en reste pas moins que élèves et personnels ont travaillé dans des conditions difficiles, voire très difficiles dans certains établissements.

Des rotations matin/après-midi ont dû être mises en place ; des cours le mercredi après-midi et le samedi matin ont été organisés.

Les ateliers du lycée professionnel ou certaines salles spécialisées (SVT, technologie, etc.), les espaces dédiés à la lecture (BCD, CDI) ou aux activités sportives ont fait cruellement défaut tout au long de l'année scolaire 2017/2018 et parfois même au début de l'année scolaire 2018/2019. Certains établissements scolaires n'ont pu utiliser la totalité de leurs salles de classe que plusieurs mois après la rentrée 2018.

Ces difficultés ont eu des conséquences sur les résultats scolaires mais aussi sur le moral de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elles ont engendré des mécontentements qui se sont manifestés à plusieurs reprises, en particulier après la rentrée scolaire 2018.

En avril 2019, de manière générale, 13 écoles maternelles et élémentaires de Saint-Martin sur 14 étaient opérationnelles. Seule l'école maternelle Siméonne Trott était encore en travaux même si tous les élèves avaient été accueillis.



Nouveaux bâtiments au collège Mont des Accords.



Nouveau plateau sportif au LEGT Robert Weinum



Nouvelles toitures dans les écoles.



De nouvelles classes, modulaires.

Pour les 5 EPLE (3 collèges, 1 LEGT et 1 LP), la situation était plus complexe. On peut considérer que le collège de Quartier d'Orléans, la cité scolaire avec le LEGT Robert Weinum et le collège Soualiga ont récupéré tous leurs espaces y compris les six classes modulaires. En revanche, même si de nettes améliorations sont déjà constatées depuis la rentrée 2018, le lycée professionnel des îles du Nord et le collège Mont-des-Accords ont nécessité encore d'importants travaux qui seront terminés à la rentrée 2019.

Concernant le collège de Quartier d'Orléans, il est prévu la reconstruction complète de 35 salles de classe, la réhabilitation des 3 immeubles en béton, la reconstruction du gymnase et du dojo (entièrement détruits par Irma) et du CDI.

Plus de 25 millions d'euros ont déjà été investis dans la reconstruction des établissements scolaires.

La construction d'un nouveau collège numérique pour 900 élèves est engagée dans le quartier de la Savane.

IV. Impact sur le service de l'éducation nationale de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

Enfin, le cyclone Irma a exacerbé la nécessité de consolider l'organisation administrative du service de l'éducation nationale qui connaîtra une évolution dans sa structure et dans son périmètre d'action. Il s'agit de rapprocher notre administration des familles sur les sujets concernant les inscriptions et la scolarité notamment et de déployer une forme nouvelle de gestion des ressources humaines de proximité. Les personnels relevant du service public de l'éducation nationale trouveront sur place des interlocuteurs qui répondront à leurs interrogations et les assister dans leurs démarches.

Le principe d'unité de la région académique n'exclut pas la reconnaissance des spécificités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Le représentant du recteur sera élevé dans les fonctions de vice-recteur afin de tirer les conséquences de la loi organique statutaire qui a érigé Saint-Barthélemy et Saint-Martin en collectivités d'outremer à statut particulier. L'exercice de ses missions s'effectuera sous l'autorité du recteur et dans une perspective de progrès administratifs, scolaires et éducatifs.

Le projet académique 2016-2019

Durant l'année 2015/2016, a été défini le nouveau projet académique pour la période 2016 - 2019. Ce PROJAC a été conçu autour de 3 axes et de 10 priorités.

Axe 1 Agir sur les pratiques pédagogiques et éducatives pour faire réussir tous les élèves

Priorité 1 Garantir la maîtrise de la langue et de la lecture pour tous

Priorité 2 Faire réussir tous les élèves en mathématiques

Priorité 3 Mieux prendre en charge les élèves à besoins particuliers

Priorité 4 Améliorer le climat scolaire

Priorité 5 Faciliter l'acquisition des langues vivantes étrangères et régionales et l'accès à la culture

Priorité 6 Apprendre et enseigner à l'ère du numérique

Axe 2 Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

Priorité 7 Mieux adapter et mieux diversifier les parcours de formation de l'orientation à l'insertion professionnelle

Priorité 8 Garantir des formations professionnelles et technologiques diversifiées sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale

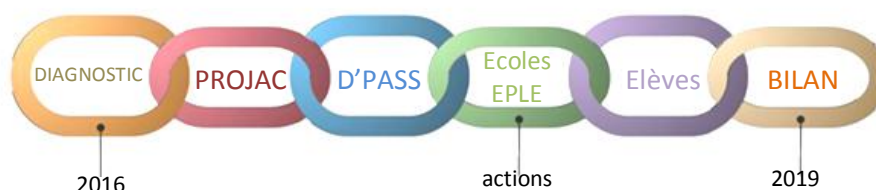
Priorité 9 Réduire le décrochage scolaire en sécurisant les parcours de formation

Axe 3 Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif

Priorité 10 Accompagner les acteurs du système éducatif et les professionnaliser

La déclinaison du projet académique 2016-2019

Véritable maillon entre le projet académique et les communautés éducatives de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, D’PASS a développé une stratégie globale d’identification des besoins et de solutions adaptées aux territoires :



Conçue durant l’année scolaire 2015/2016, la déclinaison du projet académique à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin a permis de traduire les dix priorités académiques en 33 actions concrètes¹¹. Elles ont été à la fois la marque d’un pilotage territorialisé renforcé et rigoureux ainsi que le fil rouge de notre action collective.

Les actions de D’PASS ont été enrichies par d’innombrables actions de terrain, mises en œuvre dans tous les établissements scolaires qui ont permis de les approfondir et de leur donner du sens.

Agir sur les pratiques pédagogiques, a été notre axe prioritaire. Nous y avons consacré 21 actions sur les 33 que compte D’PASS. La maîtrise de la langue française et l’amélioration du climat scolaire en étaient, en cette année 2016, les axes fondateurs qui ont permis de **dépasser les déterminismes linguistiques et sociaux**.

Assurer l’accès à la qualification et à l’insertion professionnelle a été l’occasion pour nous d’innover en matière de filières d’excellence en lien avec nos partenaires institutionnels. **Dépasser le déterminisme économique**, au service de l’insertion professionnelle, a été le point d’ancrage de notre rénovation de la carte des formations.

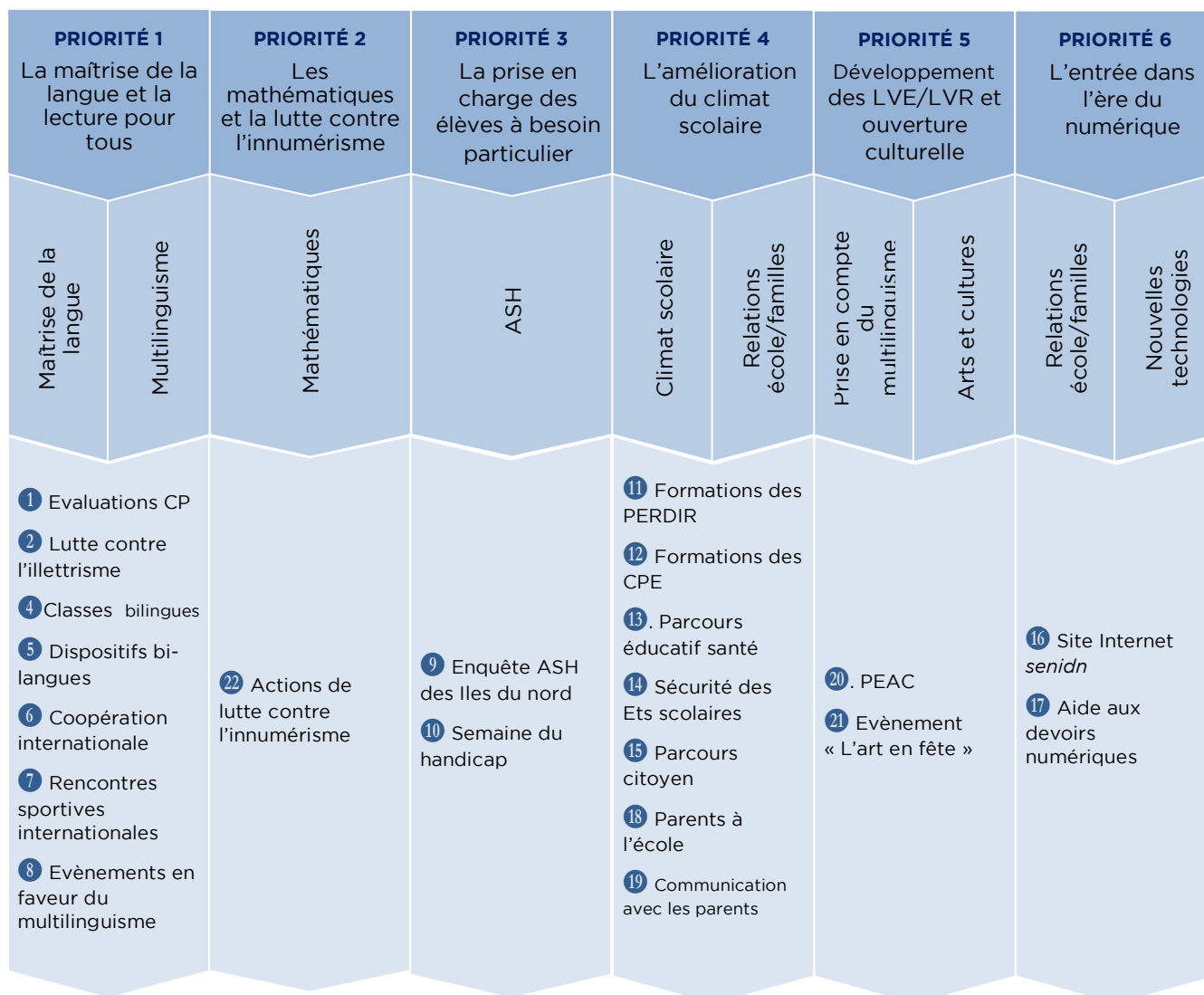
Agir sur l’accompagnement des acteurs, a permis de renforcer le pilotage de la formation continue et de **dépasser les obstacles** qui freinaient l’accompagnement des personnels de l’éducation nationale.

Ce bilan détaille toutes ces actions et présente ainsi l’impact global de D’PASS sur le système éducatif à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de 2016 à 2019.

¹¹ D’PASS et les 33 actions sont accessibles en ligne sur le site internet <http://seidn.ac-guadeloupe.fr/> Rubrique D’PASS : <http://seidn.ac-guadeloupe.fr/seidn/dpass>

En 2016, les dix priorités académiques ont été déclinées en 33 actions adaptées pour l'Ecole des Iles du Nord :

AXE 1 : agir sur les pratiques pédagogiques et éducatives pour faire réussir tous les élèves



AXE 2 : sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

AXE 3 : agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif



Axe 1

Agir sur les pratiques pédagogiques et éducatives pour faire réussir tous les élèves

D’PASS 2016-2019 décline les priorités académiques de l’axe 1 en 21 actions concrètes.

Priorité 1 : garantir la maîtrise de la langue et la lecture pour tous

La maîtrise de la langue orale et écrite

Trois actions en lien avec l’axe 3 du projet académique *Agir sur l’accompagnement des acteurs* ont été déclinées :

- ACTION 01** Evaluations CP : 2017 et 2018
- ACTION 02** Plan d’action de prévention de l’illettrisme

La formation continue des enseignants en CP est présentée dans l’axe 3.

La prise en compte du multilinguisme

Cinq actions adaptées, en lien avec la priorité 5 *Le développement des langues vivantes étrangères et régionales et l’ouverture culturelle.*

- ACTION 04** Classes bilingues (à partir de la rentrée 2016)
- ACTION 05** Dispositif classes bi-langues
- ACTION 06** Coopération internationale
- ACTION 07** Rencontre sportive internationale
- ACTION 08** Evènements en faveur du multilinguisme

La maîtrise de la langue orale et écrite

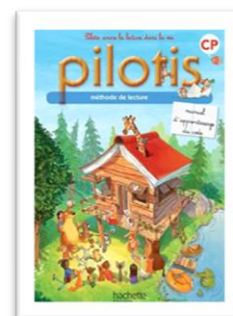
Dans un contexte socioéducatif complexe, la maîtrise de la langue française est le défi majeur à relever particulièrement à Saint-Martin. La mise en œuvre des politiques ministérielles telles que les CP-CE1 dédoublés en éducation prioritaire, s'est enrichie de leviers spécifiques.

[100% DE RÉUSSITE EN CP]

1. Une méthode de lecture commune pour tous les élèves en cours préparatoire ACTION 01

Ce choix est une réponse aux problématiques locales en termes linguistique, culturel et pédagogique. Dès 2016, l'équipe de circonscription a mené une large concertation avec les enseignants des classes de CP afin de choisir ensemble un **manuel de lecture unique** qui respecte les préconisations du MEN tout en convenant aux contextes des élèves et des enseignants. Cela a permis de :

- ➔ Apprendre à lire en situation de réussite et non plus d'échec grâce à un lexique proche des apprenants ;
- ➔ Anticiper les acquisitions dès la maternelle grâce aux travaux inter-cycles sur cette méthode ;
- ➔ Faciliter le travail collaboratif entre les enseignants ;
- ➔ Faciliter les actions de formation autour d'un outil commun ;
- ➔ Optimiser les évaluations.



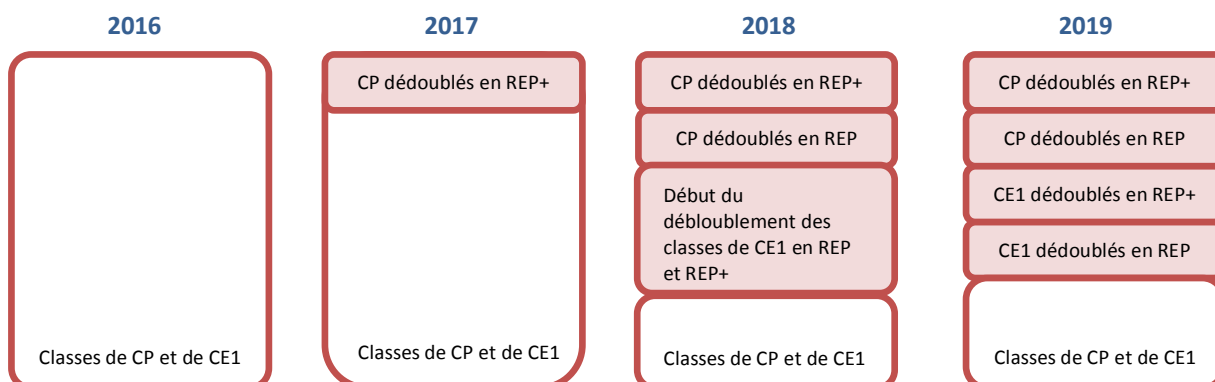
20 000 euros pour 500 manuels, entièrement financés par la COM de Saint-Martin.



Les enseignants de CP ont tous bénéficié de formations spécifiques à la mise en œuvre de cette méthode :

- ➔ Trois journées de formation annuelles inscrites au plan académique de formation (PAF) depuis septembre 2016 portant sur :
 - La didactique de l'apprentissage de la lecture (Guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CP)
 - Stabilisation et transfert des acquis issus de la formation et de l'expérience
 - Création des outils adaptés (images séquentielles pour le travail autour du langage oral et de l'enrichissement lexical/élaboration de fiches pédagogiques)
- ➔ Un accompagnement des enseignants des classes de CP tout au long de l'année : visites de classe, aide à l'analyse des résultats des élèves aux différentes évaluations, prise en charge de la diversité des élèves, mise en œuvre des séances d'apprentissage.

Cette action complète et enrichit le dispositif 100% de réussite au CP avec entre autres les CP et CE1 dédoublés en REP+ et en REP



2. Le plan d'action de lutte contre l'illettrisme **ACTION 02**

Le service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (SENIDN) a organisé un séminaire dédié à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme dès le mois de janvier 2016.

De ce moment fort qui a réuni plus de 200 personnes, a découlé une stratégie plurisectorielle et interdégré :

- Repérage annuel des élèves non-lecteurs ;
- Evaluations annuelles des dispositifs existants d'aide et de soutien à la lecture ;
- Formation continue des enseignants en CP et au collège ;
- Mise en œuvre d'actions innovantes : intégration des associations de quartier, actions de soutien à la parentalité, exploitation des TICE, ... ;
- Mise en œuvre des nouveaux leviers : dédoublement des CP et de CE1 ;
- Mise en œuvre d'actions portées les partenaires associatifs dans le cadre du programme de réussite éducative (P.R.E.).



Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise!

3. Bilinguisme scolaire : 400 élèves en trois ans ! ACTION 04

1 enfant 2 langues

Le développement
langagier bilingue

ACTION PHARE

LES CLASSES BILINGUES

Le bilinguisme scolaire constitue une opportunité pour les élèves de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin : leurs langues maternelles sont des langues internationales. Dès 2016, le SENIDN s'est engagé à développer à grande échelle le bilinguisme scolaire anglais-français.

Il s'agit de :

1. Prendre en compte les atouts linguistiques des élèves afin de leur donner l'opportunité d'acquérir une parfaite maîtrise, à part égale, de l'anglais et du français ;
2. Améliorer les résultats scolaires et tout particulièrement dans le domaine de la maîtrise de la langue française ;
3. Doter les apprenants d'outils linguistiques indispensables à leur positionnement sur le marché du travail international.

De 8 classes bilingues en 2016/2017, les Iles du Nord en comptent 22 en 2018/2019.

	2016/2017	2017/2018	2018/2019
1 ^{er} degré	6 MS	6 MS/6GS	5MS/5GS/6 CP
Collège	2 classes de 6 ^{ème}	2 classes de 6 ^{ème} 2 classes de 5 ^{ème}	2 classes de 6 ^{ème} 2 classes de 5 ^{ème} 2 classes de 4 ^{ème}
Nbre de classes	8	16	22
Effectif total	137 élèves	200 élèves*	400 élèves

*Diminution de 27 élèves suite au cyclone



Focus second degré : de 20 élèves à 73 en trois années scolaires (+250%) et de 9 à 16 enseignants.

Niveaux	2 nd degré		2016-2017			2017-2018		2018-2019		
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}
Effectifs élèves Saint-Barthélemy	20		22	23	26	26	21			
Effectifs élèves Saint-Martin	19		26	20	25	20	18			
Effectifs enseignants Saint-Barthélemy*	12			13		10				
Effectifs enseignants Saint-Martin*	9			10		16				

*à l'exception des professeurs de français et d'anglais

Il a été mis en place des formations dédiées à ce dispositif afin de professionnaliser les équipes pédagogiques :

FORMATIONS DES ENSEIGNANTS	
2016-2017	Formations à l'Université de St.Martin (USM) : - « English as a second language » (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) : 20 enseignants. - « English syllabus for St.Martin civil servant » (Saint-Martin) : 12 enseignants.
2018-2019	Formations en préparation à la certification DNL Anglais (Saint-Barthélemy : 8 enseignants et Saint-Martin : 22 enseignants)

Formation des professeurs des écoles en charge des classes bilingues

- Connaissance du document cadre fixant le fonctionnement des classes bilingues à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy
- Présentation des éléments de recherche en faveur d'un enseignement bilingue (Cummings, Castellotti, Agège...)
- Elaboration d'outils pédagogiques (films-Vidéo) pour faciliter l'analyse de pratiques
- Elaboration de séquences d'apprentissage (intégrées) faisant intervenir les deux langues
- Professionnalisation des enseignants sur des thématiques propres au cycle 2 (Enseignement de la lecture, enseignement de l'écriture, enrichissement lexical, problèmes pour chercher en maths)
- Harmonisation des contenus d'apprentissage à travers l'élaboration d'une programmation commune (langue arts /social sciences pour les classes du Cours préparatoire)
- Optimisation du temps de concertation (travail collaboratif) avec la mise en place d'un calendrier des concertations (les enseignants étant remplacés par des BFC)

Ils seront près de 500 élèves bilingues à la rentrée 2019.



Le bilinguisme dans les Iles du Nord : une réalité dans toutes les disciplines de l'école.

4. Les dispositifs bi-langues : trois fois plus d'élèves en trois ans ! ACTION 05

Il s'agissait ici de développer les compétences des élèves en langues vivantes, de mettre en place les conditions favorisant l'enrichissement culturel et l'ouverture aux autres ainsi que d'offrir une carte des langues vivantes adaptée à l'environnement multilingue et multiculturel de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (cf. note de service académique «Nouvelle carte des langues vivantes dans les Iles du Nord – janvier 2016»)

Établissements	2016 /2017	2017 /2018	2018 /2019
Collège Mireille Choisy	1 classe de 16 élèves (anglais/espagnol)	1 classe de 20 élèves (anglais/espagnol)	1 classe de 16 élèves (anglais/espagnol)
Collège Mont des Accords	2 groupes classe d'environ 20 élèves (anglais/espagnol)	Environ 30 élèves répartis sur 4 classes (anglais/espagnol)	39 élèves répartis sur 4 classes (anglais/espagnol)
Collège Soualiga	1 classe de 21 élèves (anglais/espagnol)	<i>Urgences post-Irma : pas de classes bi-langues</i>	1 classe de 24 élèves (anglais/espagnol)
Collège Quartier d'Orléans	<i>Classes bi-langues existantes mais impossibilité d'avoir les effectifs et le nombre de classes</i>	49 élèves (2 classes : anglais/espagnol)	62 élèves (2 classes : anglais/espagnol et 1 classe : anglais/créole)
Nombre d'élèves bénéficiaires	57	99	141

L'existence du dispositif bi-langue a pour mérite de présager une continuité après la 6^{ème} soit dans une classe Euro-caribéenne, soit dans une classe bénéficiant d'un renforcement dans une langue ou dans l'autre, soit dans une classe LCE (option Langues et Cultures Européennes). A la fin d'une scolarité de collège, les résultats des 3^{èmes} attestent d'une plus-value en langues des élèves ayant poursuivi après la 6^{ème} dans une classe privilégiant l'apprentissage des langues.

5. Les échanges internationaux ACTION 06

Les équipes éducatives ont engagé des échanges avec la partie Sud de l'île de Saint-Martin, Sint-Maarten ainsi qu'avec les îles avoisinantes d'Anguilla, d'Hispaniola et du reste de la Caraïbe :

- Correspondances scolaires régionales ;
- Interventions d'acteurs de l'éducation des îles limitrophes ;
- Voyages scolaires en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Europe ;
- Stages de découverte en entreprise à Sint-Maarten ;
- Rencontres sportives internationales organisées par l'équipe de circonscription ; ACTION 07
- Échanges avec le Milton Peter's College.

Le service de l'éducation nationale a initié la rédaction avec les partenaires d'une lettre d'intention de coopération avec Sint-Maarten et Anguilla afin de promouvoir les échanges de compétences. Citons principalement :

- Le ministère de l'éducation de Sint-Maarten et l'université de Sint-Maarten (University of St. Martin : USM) ;
- Le ministère de l'éducation d'Anguilla.

Cette lettre d'intention n'a pas pu être signée à cause des changements de gouvernance dans la partie Nord et la partie Sud de Saint-Martin mais aussi à Anguilla d'une part, des conséquences du cyclone Irma d'autre part.

6. La Semaine des langues et autres évènements ACTION 08

Il a été mis en place, chaque année, *la Semaine des langues*, selon deux axes :

- Un axe pédagogique avec l'initiation à plusieurs langues parlées sur les territoires ;
- Un axe culturel avec des échanges culinaires, des expositions et des spectacles d'arts vivants.



La *Journée de la francophonie* est un évènement célébré dans certains établissements scolaires en cohérence avec les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).



Priorité 2 : faire réussir tous les élèves en mathématiques ACTION 22

Une forte mobilisation des équipes a permis de mettre en œuvre les 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques.

Le SENIDN a inscrit un panel de formations au PAF et mis en œuvre des temps fort dédiés aux mathématiques : semaine des mathématiques, championnat de calcul mental, ...

2016

- Formation des PRM 1^{er} et 2nd degré (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ;
- Stage école en « nombre et calcul » ;
- Formation des conseillers pédagogiques, et maîtres formateurs aux nouveaux programmes mathématiques ;
- Formation des nouveaux enseignants « Nombre et calcul » ;
- Challenge des *Tables-Défi* pour apprendre à *chercher* ;
- Championnat de calcul mental-Rallye mathématiques IREM (1^{er} et 2nd degré) ;

2017

- Formation académique interdegré cycle 3 (rectorat)
- Semaine des mathématiques
- Récompenses annuelles mathématiques (élèves, classes, établissement)

2018

- Formation continue en mathématiques : 48 heures de formation pour les enseignants de cycle 2 et de cycle 3
- Poursuite des actions mises en place : semaine des mathématiques, championnat de calcul mental, rallye maths et défi maths
- Diffusion d'une méthode commune pour aider les enseignants à différencier en résolution de problèmes



- Mise en œuvre des mesures du plan Villani-Torossian :
 - ➔ Nomination des référents mathématiques de circonscription.
 - ➔ Suivi de toutes les classes de CE1 en mathématiques.
 - ➔ Organisation d'une animation pédagogique autour du jeu d'échecs (développer les jeux intelligents en mathématiques).

Priorité 3 : mieux prendre en charge des élèves à besoins particuliers

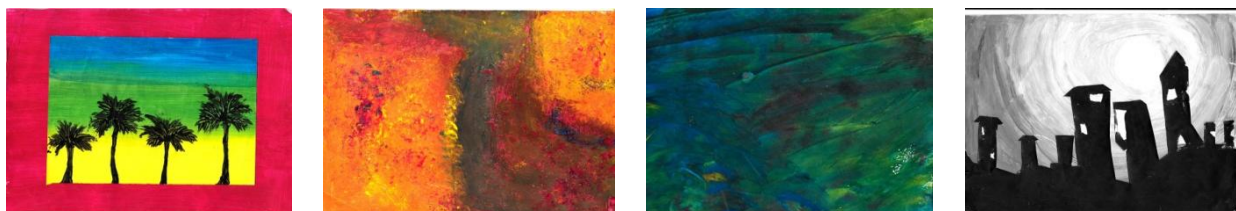
ACTION 9

1. Les élèves en situation de handicap

Plus de 200 élèves en situation de handicap sont scolarisés à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

A la rentrée 2016, trois unités localisées pour inclusion scolaire (ULIS) supplémentaires ont été ouvertes : une ULIS-troubles envahissants du comportement (TED) et deux ULIS-troubles des fonctions cognitives (TFC). Ce qui porte à 15 le nombre d'ULIS à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.

Cependant, l'absence de structures adaptées type IME, ITEP, etc. demeure problématique pour l'accueil de certains enfants pour lesquels l'ULIS n'est pas adaptée.



Travaux d'élèves d'ULIS

15 ULIS à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin:

- 7 ULIS-école : 6 pour les troubles des fonctions cognitives TFC et 1 pour les troubles envahissants du développement TED ;
- 7 ULIS-collège : 6 pour les TFC et 1 pour les TED ;
- 1 ULIS TFC au lycée.



Effectifs élèves en situation de handicap	2016/2017	2017/2018	2018/2019
ULIS/Ecole	53	56	54
ULIS/Collège	71	63	71
ULIS/Lycée	19	18	16
TOTAL ULIS	143	137	141
Elèves en classe ordinaire avec AESH	65	54	70
Total	208	191	211

FOCUS

ACTION 10

UN EVENEMENT ANNUEL

La semaine du handicap

Chaque année, le service de l'éducation nationale des Iles du Nord s'associe avec les acteurs spécialisés dans le handicap pour mettre en œuvre une série d'actions originales en faveur de l'inclusion éducative. Plus 600 élèves y participent chaque année.

- ➔ Rencontres Handisport
- ➔ Mises en situation
- ➔ Interventions en classe
- ➔ Conférences – débats
- ➔ Journées festives en familles

La semaine du handicap dans les Iles du Nord est un temps fort qui mobilise l'équipe de circonscription et les enseignants du premier et du second degré qui ont en charge des élèves en situation de handicap ou non afin de relever le défi de l'école inclusive.



Le service de l'éducation nationale et ses partenaires associatifs : SESSAD, Coralita, Tournesol

2. Les élèves allophones nouvellement arrivés, EANA : +35% depuis 2015.

S'agissant des élèves allophones nouvellement arrivés, une antenne du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, CASNAV, a été créé à Saint-Martin, afin d'organiser, sur le terrain, au plus proche des équipes, la scolarisation de *tout élève entré sur le territoire national depuis moins de douze mois*.

L'antenne du CASNAV à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin enregistre **100 EANA** chaque année.

Huit enseignants assurent les prises en charge quotidiennes de ces élèves à besoin éducatif particulier.

EANA inscrits en UPE2A	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Primaire	55	77	50	53
Secondaire	38	44	51	72
Total	93	121	101	125

Huit unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UP2A) sont déployées sur l'ensemble des deux territoires : 5 en EPLE, 3 en écoles.



Priorité 4 : améliorer le climat scolaire

Le pilotage territorial a défini sept orientations spécifiques :

1. Le renforcement de la médiation scolaire.
2. La création d'un outil numérique en ligne : plateforme/portail du climat scolaire.
3. La mise en place de formations spécifiques aux personnels de direction et des conseillers principaux d'éducation.
4. La mise en œuvre du parcours éducatif de santé ;
5. Le parcours citoyen.
6. La sécurisation des établissements avec 3 EMAS, équipiers mobiles académiques de sécurité à temps plein.
7. La parentalité, avec une stratégie d'implication personnelle et de communication.

AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE



1. Le renforcement de la médiation scolaire.

► Dans le premier degré, recrutement de deux enseignants pour assurer une médiation scolaire :

Leur objectif est de réaliser des interventions et des accompagnements pédagogiques d'enseignants qui accueillent des élèves présentant de graves troubles du comportement, dans toutes les écoles élémentaires publiques de l'île de Saint-Martin.

► Dans le second degré 8 adultes-relais ont été recrutés

Avec les soutiens financiers de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin à hauteur de 80% et de la COM de Saint-Martin à hauteur de 20%, **8 adultes-relais ont été recrutés** : 2 au lycée professionnel des îles du Nord, 2 au collège Mont-des-Accords, 2 à la cité scolaire Robert Weinum et 2 au collège de Quartier d'Orléans.

- Ils assurent le lien entre l'institution scolaire et les familles ;
- Ils favorisent le bon fonctionnement des programmes éducatifs mis en place sur le territoire ;
- Ils gèrent et désamorcent les conflits ;
- Ils sensibilisent les élèves aux règles de vie en collectivité et contribuent à la promotion de la citoyenneté.

2. La création d'un portail en ligne dédié au climat scolaire

ACTION PHARE

PORTAIL EN LIGNE « CLIMAT SCOLAIRE »

Lieu d'échanges et de mutualisation des ressources

Cette mallette ou *plateforme* est accessible depuis le site www.seidn.ac-guadeloupe.fr. Elle s'adresse à tout le personnel de l'éducation nationale, premier et second degrés, ainsi qu'aux parents d'élèves. Il s'agit de proposer à chacun des pistes de réflexion et d'actions pédagogiques à mettre en place au sein des classes.

La mallette est une des réponses concrète de l'axe 1, priorité 4 du projet académique, elle :

- **Propose de nombreux textes de références** en lien avec le climat scolaire (*référentiel des compétences professionnelles, les textes sur l'absentéisme, sur l'école inclusive et l'éducation prioritaire, la loi d'orientation et de programmation de l'école de la République du 8 juillet 2013*).
- **Propose des ressources pédagogiques** permettant d'améliorer le climat au sein d'une classe et d'une école : définitions, ressources pour la classe, fiches pratiques, pistes de réflexions et apports scientifiques, expérimentations réalisées dans d'autres pays, ...
- **Précise les liens entre les différents acteurs et partenaires de l'éducation nationale** pour « *Une école de la confiance* ». Elle propose aussi les coordonnées des nombreux acteurs et partenaires.
- **Propose un Espace famille** : panels de solutions, astuces, propositions de réflexions et d'activités pour leurs enfants afin d'améliorer le climat familial, scolaire, éducatif.



3. Formation des personnels de directions (PERDIR) et des CPE

ACTION 11

ACTION 12

Plusieurs actions de formation ont été mises en œuvre pour sensibiliser les chefs d'établissement et les CPE à la problématique du climat scolaire. Ces actions de formation ont permis de les accompagner dans la mise en œuvre d'actions spécifiques propres à chaque établissement en faveur de l'amélioration du climat scolaire. Ces formations ont été animées par la proviseure *vie scolaire* et l'IA-IPR *établissement & vie scolaire* de l'académie.

4. La mise en œuvre des parcours éducatifs de santé et le parcours citoyen

ACTION 13

Le service de l'éducation nationale a contractualisé un partenariat avec l'association *Les Liaisons Dangereuses*, aujourd'hui dirigée par La Croix Rouge.

Les équipes ont été mobilisées autour de deux grands thèmes : la santé sexuelle et les addictions.

Ateliers santé sexuelle des adolescent(e)s

- ➔ Au collège Mont des accords, plus de dix ateliers ont été organisés de janvier à mars 2017.
- ➔ A l'*Espace santé jeunes*, des groupes de parole avec les parents ont permis d'échanger sans tabous.
- ➔ Les professionnels de la santé ont été réunis sur ce thème à l'hôtel Beach Plaza autour d'une table ronde.
- ➔ La journée mondiale contre le SIDA a été l'occasion d'interventions au LEGT, au collège Weinum ainsi qu'à l'école primaire Nina Duverly (CM2).
- ➔ La conférence publique organisée à la chambre de commerce a réuni plus de 100 familles.



Inauguration de l'Espace santé jeunes avec la préfète Laubies

Les addictions et l'alimentation

- ➔ Plusieurs journées de préparation au *Forum théâtre* ont été mises en œuvre avec les jeunes, les professionnels et les parents.
- ➔ Un *café des parents* a été organisé à l'Espace santé jeune sur le thème « les conduites à risque des jeunes ».
- ➔ Sur trois jours, le *Forum théâtre* a réuni des centaines de collégiens et lycéens repérés par la BPDJ, issus de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.
- ➔ 6 classes élémentaires ont été sensibilisées au risque tabagique.
- ➔ Au mois de juillet 2017, les professionnels ont été invités à échanger sur les risques du cannabis.

5. Le parcours citoyen

ACTION 15

La fraternité à l'école est affaiblie par les discriminations et les replis identitaires.

Au niveau de l'enseignant : enseignement moral et civique.

Au niveau de l'élève : méconnaissance des valeurs de la République et du principe de la laïcité, difficulté à vivre ensemble au sein de la communauté scolaire.

Au niveau des parents : manque parfois d'implication dans la vie scolaire de leur enfant.



Actions mises en place :

- *La journée de la laïcité* le 9 décembre avec l'organisation de grandes manifestations
- L'éducation nationale a établi un partenariat avec la presse locale afin de porter à la connaissance de tous, les valeurs de la République. C'est l'occasion pour des journalistes en herbe, encadrés de professionnels, de se pencher sur des questions qui se veulent porteuses de réflexion citoyenne.

La liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité sont tout autant de sujets qui mobilisent les scolaires de la maternelle à la terminale autour de l'écriture d'articles édités dans un numéro annuel spécial.

- Formation des enseignants référent EMC ;
- Réalisation des productions sur le thème de la laïcité ;
- Réalisation du journal des enfants ;
- Rencontre des ambassadeurs autour de la laïcité ;
- Journée portes ouvertes des écoles pour les parents ;
- Mise en place de conseils d'élèves ;
- Mise en œuvre du *Congrès des enfants* ;
- *Journée nationale olympique*.



Les élèves de Saint-Martin rendent hommage aux victimes des attentats

6. La sécurisation des établissements scolaires

ACTION 14

En France hexagonale, la sécurité est un droit essentiel et le gouvernement en a fait une priorité en particulier suite aux attentats que nous avons subis en 2015 et 2016. Par ailleurs, des faits de harcèlement et de violences individuelles ou en bandes, des actes de non-respect des représentants des institutions sont avérés. Pour protéger la communauté éducative, nous avons déployé une stratégie d'ensemble cohérente, qui repose sur trois axes, **anticiper**, **sécuriser** et **savoir réagir**, afin de :

- ➔ Permettre l'acquisition d'une culture commune de gestion des risques en formant et en informant la communauté éducative ;
- ➔ Faire appel à la vigilance de chacun et à chaque instant afin d'assurer le respect des consignes de sécurité essentielles aux abords des écoles et établissements ;
- ➔ Coordonner les actions liées à la sécurité dans les établissements scolaires et sur les territoires entre tous les acteurs locaux ;
- ➔ Mettre en place des moyens d'identification des travaux de sécurisation nécessaires avec le concours des services des collectivités territoriales compétentes, de la préfecture et les concrétiser.

A Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, **cette priorité s'est traduite par :**

- ➔ Des rencontres avec les services préfectoraux sur les mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée scolaire 2016 ;
- ➔ **La mise en sécurité de tous les établissements scolaires** avec la préfecture, la gendarmerie, la collectivité, le C.L.S.P.D, le conseiller sécurité du recteur, le correspondant risques majeurs ;
- ➔ La mise en œuvre de la *Journée de la sécurité intérieure* ;
- ➔ La mise en œuvre des *Rencontres annuelles de la sécurité* ;
- ➔ La *Journée dédiée aux rôles et missions des différents acteurs et partenaires concernés par la sécurité des écoles, des collèges et des lycées* ;
- ➔ La mise en œuvre de l'opération *They protect me, my gendarmerie* ;
- ➔ La mise en œuvre de l'*Exercice RITCHER / CARIBE WAVE 17* ;
- ➔ Les diagnostics de sûreté dans les EPLE ;
- ➔ Exercices *Attentat-intrusion* dans tous les établissements scolaires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

7. La parentalité ACTION 18 ACTION 19

A Saint-Martin, de nombreux parents d'élèves sont d'origine étrangère. Certains ont eu une expérience compliquée de l'École dont ils ne maîtrisent pas tous les « codes ». Néanmoins, ils attendent qu'elle contribue à la promotion sociale de leur enfant et lui font confiance.

Pour rapprocher les parents de l'École, plusieurs actions ont été menées :

- Opération **Etudes ouvertes** : les parents participent aux études encadrées avec leurs enfants au collège de Quartier d'Orléans ;
- Invitations des parents à diverses présentations : le collège pour les CM2, les filières du 2nd degré, les rythmes scolaires ;
- **Semaine du goût** avec un atelier à l'attention des parents animé par une nutritionniste ;
- **Journée des droits de l'enfant** accueil des parents dans l'école, proposition d'ateliers dans des langues différentes autour de la thématique du droit à l'éducation ;
- **Friendly Race** course de relais organisée par l'école Aline HANSON, affiliée au réseau de l'UNESCO avec la participation des parents ;
- Mise en œuvre du **Forum des métiers** au collège ;
- Organisation de la **Nuit de l'alternance** ;
- Graduations de fin de cycles maternelle et élémentaire ;
- Parents accompagnateurs sur les activités scolaires ;
- Participation des parents sur les actions : *Un point c'est tout*, la **Journée de la laïcité**, la **Semaine du handicap**, rencontres sportives de l'USEP, **l'Art en fête** ... ;
- Création de costumes, de chorégraphies et encadrement des activités carnavalesques ;
- Marches pédestres des écoles, moments alliant le sport et un partage autour du petit déjeuner : organisation de l'opération **Breakfast together** ;

FOCUS

Breakfast Together

100 parents réunis autour des petits-déjeuners de l'éducation nationale !

Dans le cadre d'un travail autour du climat scolaire et de la parentalité (axe 4 et 1 de la priorité 1 de D'PASS), deux actions *Breakfast Together* ont été organisées par les médiateurs scolaires des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin en mai 2017.



La première action s'est déroulée dans l'école élémentaire Aline Hanson de Sandy Ground et la seconde dans l'école Omer Arrondell de Quartier d'Orléans. Au total, plus d'une centaine de parents était présente afin de partager un petit-déjeuner avec des partenaires et des acteurs de l'éducation nationale. Ce moment d'échanges et de convivialité fût l'occasion, pour les parents, de mieux comprendre le rôle et les missions de chaque adulte intervenant au sein de l'école et de son environnement proche.

Ces manifestations furent ponctuées par des chants, des saynètes et d'autres productions artistiques réalisés par les élèves.

Les parents sont des acteurs incontournables de la réussite scolaire des élèves. L'absentéisme parental, l'allophonie, l'illettrisme voire l'analphabétisme, la peur de l'institution, les complexes personnels freinent la coopération éducative.

Pour favoriser une meilleure communication, plusieurs actions ont été menées :

- Elaboration d'une charte à destination des parents en plusieurs langues (français, anglais, espagnol et créole) et du carnet de correspondance de l'élève en plusieurs langues ;
- Un accueil et des affichages dans plusieurs langues dans les établissements scolaires ;
- Mise à disposition d'un *espace parents* au collège de Mont des Accords ;
- Mise en place de cours d'apprentissage de français pour les parents, avec le CASNAV ;
- Mise à disposition temporaire de locaux pour les parents et associations de parents dans chaque établissement et dans plusieurs écoles.
- Organisation de *Forums des parents* par quartier : 3 *Forums* ont été organisés entre septembre 2015 et juin 2016 (un à Sandy GROUND en REP, un à Quartier d'Orléans en REP+ et le dernier à Grand-case hors éducation prioritaire).
- Septembre 2016 à juin 2017, dans la continuité des forums de parents a été expérimenté un club des parents à l'école maternelle Jérôme Beaupère animé par une enseignante et une psychologue scolaire. Ce groupe de parole concernait les parents dont les enfants étaient inscrits dans une action de remédiation scolaire financée par le PRE.

Opération OEPRE « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves »



Cours de FLE pour les parents, organisés par le CASNAV de Saint-Martin



Mise en place de *Cafés des parents* dans les établissements de Saint-Barthélemy (écoles et collège avec le soutien de la collectivité de Saint-Barthélemy).



Priorité 5 : le développement des langues vivantes étrangères et régionales et l'ouverture culturelle

La prise en compte du multilinguisme et l'accès à toutes les formes de cultures ont été le point d'ancrage de la stratégie de pilotage du service de l'éducation nationale. Plusieurs actions ont permis de mobiliser l'ensemble des communautés éducatives autour de projets de grande envergure afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une réelle approche transversale des connaissances et compétences à acquérir à l'école, de la maternelle au lycée.

1. Le développement des langues vivantes étrangères et régionales.

Il s'agit de faire progresser tous les élèves en langues étrangères. D'PASS 2016-2019 a décliné cet axe fort en une série d'actions intégrées au développement du multilinguisme. Cf. partie Multilinguisme

2. L'ouverture culturelle

Plusieurs projets ont été mis en œuvre dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle depuis 2016. **ACTION 20**

- ▶ 23 projets à dominantes musicales et plastiques.
- ▶ Plus de 5 500 élèves participants en 2018/2019



Des chorales dans toutes les écoles

Pour la majorité des élèves, l'accès à la culture se fait grâce à l'école. Ainsi, pour que 100% des enfants puissent fréquenter des œuvres musicales, pratiquer et acquérir des connaissances, un savoir faire et un savoir être dans le domaine de la musique, divers projets sont mis en œuvre dès l'école maternelle.

Des projets pour développer la pratique du chant choral et permettre la rencontre avec des artistes et des œuvres musicales variées

Choral'ita rhythm



A la rencontre du duo Piano-violoncelle



Chœurs en accord : un chorale dans chaque école !



Des projets pour s'approprier le patrimoine musical du milieu où ils vivent et qui les entoure :

*De la danse « Ponum »
au Steel pan & Strings bands*



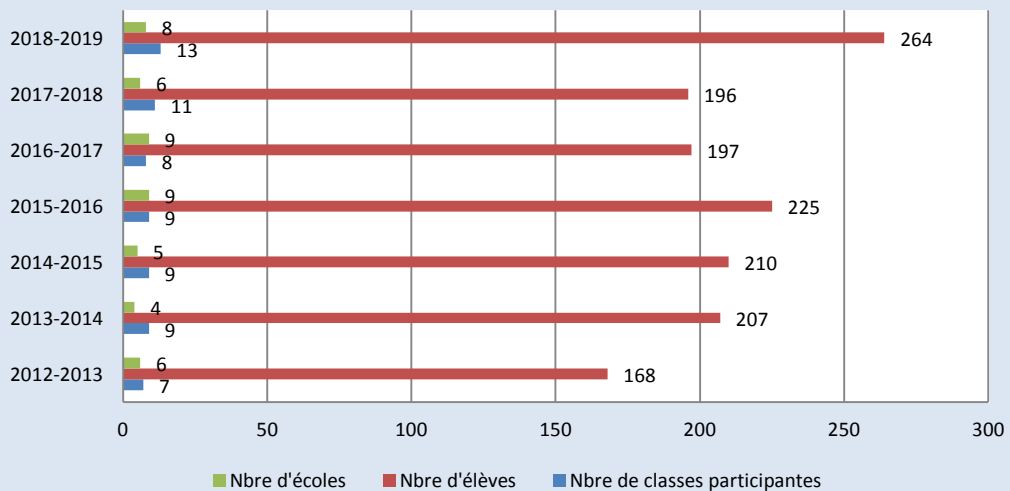
FOCUS

Voyage autour de l'opéra

Finaliste du Prix de l'audace artistique et culturelle 2015, ce projet vise à faire découvrir aux élèves ce qu'est un opéra à travers l'étude d'une œuvre. Musique, art lyrique, décor, mise en scène, costumes, opéra. En alliant ces composantes à la maîtrise de langue française, les élèves sont confrontés à un univers onirique mélangeant les différents langages. A défaut de pouvoir côtoyer ces éléments, les élèves font un véritable *Voyage autour de l'opéra* : La flûte enchantée, Aïda, Carmen, Roméo et Juliette, Les Noces de Figaro.



Participation par année scolaire



ACTION PHARE

L'art en fête

L'art en fête est devenu un évènement annuel incontournable.



Depuis quatre ans, chaque édition permet de présenter des productions artistiques qui ont fait l'objet d'un travail des élèves et de leurs enseignants tout au long de l'année scolaire.

Nous le savons, l'éducation artistique chez les jeunes améliore non seulement les résultats scolaires des élèves – particulièrement les plus défavorisés - mais augmente leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte.

C'est bien dans cet esprit qu'a été conçue cette action *L'art en fête* qui doit :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire ;
- Développer et renforcer leur pratique artistique ;
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.

Chaque édition de *L'art en fête* met en avant toutes les formes d'art, les arts plastiques, la musique, la photo, la littérature, la poésie, les arts graphiques, la danse, le théâtre, etc. tout en prenant en compte la diversité culturelle de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.



Priorité 6 : l'entrée dans l'ère du numérique

Il a fallu, ces trois dernières années, redoubler d'efforts, pour offrir à tous les élèves un accès aux *Technologies de l'information et de la communication* (TICE) et aux enseignants des formations à l'utilisation des outils didactiques dématérialisés :

2016/2017

- Le collège de Quartier d'Orléans est sélectionné pour être collège préfigurateur du plan numérique.
- Les écoles Clair Saint-Maximin et Omer Arrondell sont sélectionnées conjointement.
- Le collège Mont des Accords et les quatre écoles Emile Choisy, Nina Duverly, Marie-Amélie Leydet et Hervé Williams sont sélectionnés pour faire partie du plan numérique.

2017/2018

- 80 tablettes sont livrées au collège et aux écoles de Quartier d'Orléans
- Une salle multimédia est mise en fonction au collège Mont des Accords
- L'environnement numérique de travail, ENT Iguane est déployé à titre expérimental dans tous les collèges des Iles du Nord, ainsi qu'au lycée général.
- Organisation du séminaire «*Eduquer à l'internet responsable*» à destination des élèves et des professionnels de l'éducation (par Canopé).
- Un agent territorial a été affecté à temps plein au poste de responsable de la gestion du parc numérique (écoles et EPLE).
- Le collège de Soualiga, les écoles Emile Larmonie et Elie Gibs ont été également sélectionnés pour faire partie du plan numérique ainsi que le collège Mireille Choisy.



INTERNET
GUADELOUPE
ACADEMIE
NUMÉRIQUE
POUR L'ÉDUCATION

2018/2019

Finalisation des conventions pour le **Plan numérique de l'éducation (PNE)** avec la COM de Saint-Martin ;

A l'issue de ces trois années, l'accès au numérique est inégalement réparti :

- Aucune classe des écoles de Saint-Martin n'est connectée à Internet ;
- Toutes les classes de la cité scolaire sont connectées (collège et lycée Robert Weinum) ;
- Moins de 20% des classes des collèges situés en éducation prioritaire sont connectées ;
- Moins d'une classe sur deux du collège Mireille Choisy à Saint-Barthélemy est connectée.

Sur les 24 établissements scolaires, seuls 6 possèdent un ENT alors que tous recensent une salle informatique connectée.

Au niveau des équipements, beaucoup d'efforts ont été accomplis, mais l'ensemble reste largement insuffisant au regard des objectifs nationaux. Pour l'ensemble des élèves scolarisés à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, on dénombre :

- 470 ordinateurs en EPLE mis à disposition des élèves ;
- 111 vidéoprojecteurs ;
- 1 548 tablettes numériques ;
- 8 TNI
- 3 salles de visioconférence en établissement sur les deux îles.



1 427 tablettes pour les élèves de Saint-Martin : la COM et l'Etat main dans la main

ACTION PHARE

Création du site Internet

Le service de l'éducation nationale a créé, en 2016, un site Internet, onglet du site académique, dédié aux Iles du Nord et géré localement.

La création du site Internet en 2016 « seidn.ac-guadeloupe.fr » permet de diffuser toutes les informations utiles au grand public, sur une seule et même plateforme.

Les actions positives qui se déroulaient dans les établissements scolaires des Iles du Nord ne jouissaient pas d'une visibilité au niveau local, académique ni national. Le SENIDN a décidé d'y remédier par la promotion et la diffusion en ligne des actions mises en œuvre localement. Il s'agissait également d'apporter des informations utiles à toutes les communautés éducatives.

Un dynamisme certain : après 2 ans d'existence, plus de 200 articles ont été rédigés par l'équipe du service de l'éducation nationale.

Une efficacité réelle : les quelques 180 000 vues au total (mars 2019) témoignent de ce succès.



Aide aux devoirs numériques

Cette action devait permettre :

- D'apporter une aide individualisée à travers l'outil numérique ;
- De permettre aux enfants de ne plus être seuls face à leurs devoirs en maintenant le lien avec les professeurs ;
- De rompre l'isolement des élèves, favoriser leur autonomie et la familiarisation avec les outils numériques;
- De permettre aux parents d'élèves de venir à l'Ecole pour d'autres raisons que pour avoir de mauvaises nouvelles.

Pour diverses raisons, cette action n'a pu réellement être mise en œuvre.

Mais le dispositif « devoirs faits », priorité nationale, a largement pallié cette difficulté.

Pourcentage d'élèves bénéficiant du programme « Devoir faits » par niveau en 2018/2019

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
123	69	76	98

Axe 2

Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

Priorité 1 : mieux adapter et mieux diversifier les parcours de formation de l'orientation à l'insertion professionnelle

ACTION 26

La rénovation de la carte des formations, afin de proposer une offre plus adaptée aux besoins des élèves en cohérence avec les besoins du territoire, est un axe fort de la déclinaison du projet académique :



Les élèves du lycée en formation hôtellerie

- ✓ **Création en 2016 d'un pôle d'excellence dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme**, en partenariat avec la collectivité de Saint-Martin, la collectivité de Saint-Barthélemy, OPCALIA, LADOM et plusieurs entreprises, propose aux jeunes demandeurs d'emploi, par rotation :
 - ➔ Un BTS *Hôtellerie- restauration option A* (2016 – 2018),
 - ➔ Un BTS *Tourisme* (2018 – 2020), et à venir,
 - ➔ Les options B et C du BTS *Hôtellerie-restauration*.

Tous ces BTS bénéficient d'un enseignement dans les trois langues - français, anglais et espagnol - et un stage de 10 semaines à l'étranger afin de viser l'excellence.

- ✓ **Au LEGT**, deux BTS ont été ouverts à la rentrée 2017 (*Comptabilité et gestion* et *Gestion de la PME*) ainsi que le cursus du bac technologique *STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)*. A la rentrée 2019, l'ouverture du cursus du bac technologique *ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)*.
- ✓ **Au LP**, un bac pro *Métiers de la sécurité* est ouvert à la rentrée 2019. Dans un futur proche, nous prévoyons l'ouverture de deux baccalauréats professionnels *Aménagement et finitions du bâtiment* et *Technicien bâtiment organisation et réalisation gros œuvre* ainsi que celles de deux BTS, *BTS électrotechnique* et *BTS bâtiment*.



- ✓ **En SEGPA**, un travail en cours permettra d'élargir l'offre de formation proposée aux élèves et de les accueillir dans les meilleures conditions de réussite, au plus près de leurs besoins.

- ✓ **La création de classes à horaires aménagés**, avec une première classe *musique* au collège Soualiga à la rentrée scolaire 2018 et une deuxième à l'école élémentaire Elie Gibs à la rentrée 2019.

- ✓ **L'instauration du permis bateau et du permis auto pour des élèves du lycée professionnel** : 20 élèves pour chaque permis sont concernés chaque année, de la formation code et conduite jusqu'à l'obtention du permis. Cette action est financée pour quatre années scolaires par le rectorat de l'académie de Guadeloupe, la Fondation de France et, s'agissant du permis auto, la COM de Saint-Martin.



Pour la première fois à Saint-Martin, une formation initiale post-bac est proposée avec la création effective de deux BTS au lycée Robert Weinum.

Près de 60 jeunes peuvent désormais en bénéficier.

Effectifs	2017/2018		2018/2019	
	Promotion 1 1 ^{ère} année		Promotion 1 2 ^{nde} année	Promotion 2 1 ^{ère} année
BTS Comptabilité Gestion	12		12	16
BTS Assistant de gestion PMI PME	12		12	18
Effectif total	24		58	

Sur 24 étudiants des deux premières promotions, 23 ont obtenu le BTS.

ACTION PHARE

L'enseignement du tourisme

Le tourisme à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin est le premier secteur économique. Pourtant, aucune formation publique au tourisme n'existait sur ces territoires.

Le service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a mis en place une réelle initiation au tourisme dans les collèges de Saint-Martin.

Cette action inédite en France, permet aux collégiens concernés de bénéficier de :

- Deux heures de cours hebdomadaires dédiés à la connaissance de son territoire et de la région Caraïbe, d'un enseignement trilingue (français-anglais-espagnol) et de découvertes de sites remarquables.
- Rencontres, échanges, débats avec des professionnels du tourisme, dans tous les domaines.

Niveaux concernés	4 ^{ème} et 3 ^{ème} de collège.
Établissements	Collèges Mont des Accords, Soualiga et Quartier d'Orléans.
Effectifs	50 élèves par établissement A l'exception de l'année scolaire 2017-2018 suite à la destruction du collège Soualiga par Irma.
Impacts sur le DNB à l'oral	Trois thématiques pour trois parcours abordés : 1. Parcours avenir : « Tourisme et perspectives d'emploi à Saint-Martin ». 2. Parcours artistique et culturel : « Tourisme et héritage culturel ». 3. Parcours citoyen : « Tourisme et environnement »



Des collégiens en formation tourisme avec des élus de la collectivité territoriale.



Les enseignants en formation à la COM « Comment enseigner le tourisme »

Il a été inscrit au PAF second degré la formation « Enseigner le tourisme à Saint-Martin ». Ce qui a permis de professionnaliser 25 enseignants.

L'évolution 2016-2019 est très positive et illustre le succès d'un partenariat efficace avec l'Office de tourisme et la Collectivité de Saint-Martin, dans le cadre d'une convention initiée par l'éducation nationale.



Services de l'éducation nationale
de Saint-Barthélemy
et de Saint-Martin



Priorité 2 : garantir des formations professionnelles et technologiques diversifiées sur tout le territoire pour tous les publics de façon partenariale

ACTION PHARE

Un pôle d'excellence opérationnel



Le rectorat de l'académie de Guadeloupe, le service de l'Education nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, la collectivité de Saint-Martin, avec leurs partenaires, ont conçu un pôle d'excellence innovant, ambitieux : **quatre BTS HRT - *Hôtellerie et restauration options A, B et C et Tourisme.***

- ▶ Enseignement trilingue - français, anglais et espagnol
- ▶ Stage de dix semaines à l'étranger

Il s'agissait de s'appuyer sur les professionnels des secteurs concernés et plusieurs partenaires pour former des jeunes à haut niveau de qualification dans les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme.

Le 24 juin 2016, dans un communiqué de presse, la ministre des Outre-mer, annonçait officiellement l'ouverture de ce pôle d'excellence, avec un démarrage du BTS HR option A dès septembre 2016.

Ces formations ciblent les jeunes demandeurs d'emploi. OPCALIA, LADOM, Pôle emploi, participent aux recrutements des candidatures et le GRETA, basé à Saint-Martin, prend en charge la formation.



Ce déploiement initialement prévu a été quelque peu retardé suite au passage de l'ouragan Irma début septembre 2017.

Toutefois, la dynamique de ce pôle d'excellence a bel et bien été relancée avec le démarrage d'une deuxième formation, **un BTS *tourisme* en janvier 2019.**

D'autres ouvertures de formations professionnelles dans le cadre de ce pôle d'excellence sont déjà prévues :

- ▶ **BTS *hôtellerie et restauration, management d'unité de production culinaire, options B et C***
- ▶ **Licence professionnelle *hôtellerie et tourisme.***

L'action 24 de D'PASS prévoyait la création d'un CIL. Plusieurs comités de pilotage ont permis de définir les contours de ce projet. Irma a empêché la concrétisation de ce projet.

FOCUS

Un parcours d'excellence en partenariat avec Science Po Lille

SCIENCES
PO
LILLE.

Le Programme d'Études Intégrées – PEI - de Sciences Po Lille concerne les classes de troisième de collège. Les trois collèges de Saint-Martin ont rejoint ce programme en 2018-2019.

L'objectif principal du programme PEI collège est de développer la curiosité intellectuelle des élèves. Les élèves ont eu l'opportunité d'étendre leur culture générale tout en s'interrogeant sur les enjeux d'actualité constituant une plus-value à la préparation du diplôme national du brevet.

Ce dispositif a donc ciblé **quatre axes** :

- L'autonomie dans le travail et l'interdisciplinarité ;
- La pratique des langues vivantes ;
- Le renforcement de la culture générale ;
- Le goût et la motivation pour des études supérieures.



Près de trente élèves ont ainsi bénéficié d'une part, de l'encadrement des étudiants de Sciences Po Lille, d'autre part, des professeurs référents de leurs établissements respectifs. Ils ont soutenu en fin d'année scolaire un projet d'aménagement du territoire devant un jury de Sciences Po Lille qui s'est dit séduit par des propositions et des prestations exemplaires. En effet, les trois collèges n'ont pas manqué d'allier réflexion et créativité : le collège Mont des Accords par sa gestion des déchets, le collège Soualiga avec son collège du 3^{ème} millénaire et celui de Quartier d'Orléans se transformant en éco-collège.

Ces collégiens seront amenés à se projeter professionnellement d'autant plus que le lycée de la cité scolaire Robert Weimun prépare à l'entrée des études supérieures par un partenariat avec Sciences Po Paris et compte régulièrement des candidats retenus.

FOCUS

Mission Innovation

L'innovation n'a pas de limite, ni de frontière. Toutefois, dans le contexte si particulier qu'est le nôtre, c'est en innovant que nous avons pu dynamiser et ancrer les fondamentaux.

De la lecture à l'écriture, du calcul à la résolution de problèmes, tous nos élèves ont su tirer parti des projets innovants initiés de puis des années. Des projets variés ayant un objectif commun la réussite de tous nos élèves dans un milieu multilingue et multiculturel. Plusieurs de ces projets ont été présentés à la **Journée Académique de l'innovation** mais aussi à la **Journée Nationale de l'Innovation**. Certains d'entre eux ont été primés :

- **Prix Liaison école-collège** pour le projet « Les ambassadeurs des valeurs de la République » - 2016
- **Prix Des partenariats pour renforcer la réussite des élèves** pour le projet « Run to Paris 2024 » défi où 3000 élèves de la maternelle à la terminale, ont parcouru ensemble 7000 km - 2018
- **Prix spécial du public** pour le projet « Pour un meilleur climat scolaire » - 2019



Priorité 3 : réduire le décrochage scolaire en sécurisant les parcours de formation ACTION 28

DE MISSION DE MI
RE LE LUTTE CONTRE LE LUT
AGE DÉCROCHAGE DÉ
RE SCOLAIRE SC

D'PASS a fait de la prévention et de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire une de ses priorités en organisant un séminaire consacré à la persévérance scolaire dès le mois d'avril 2016.

Les actes de ce séminaire (http://seidn.ac-guadeloupe.fr/seidn/actes_du_seminaire_sur_la_perserverance_scolaire_avril_2016) détaillent les actions mises en œuvre qui ont permis :

- L'inscription de cette problématique dans chaque établissement scolaire du premier comme du second degrés ;
- La nomination des référents par établissement ;
- Un plan de formation dédié ;
- L'organisation annuelle de la *Semaine de la persévérance* ;
- La mise en place d'actions de réussite éducative, pilotées par le SENIDN, mises en œuvre par les associations partenaires. Ce sont plus de 300 jeunes inscrits au programme de réussite éducative, qui chaque année, bénéficient d'un parcours éducatif destiné à réduire l'absentéisme et les sorties sans qualifications ;
- Les actions de la MLDS avec la mise en place – pour la première fois – de 20 parcours aménagés de formation initiales (PAFI) ;
- La mise en place d'une cellule académique de suivi de l'absentéisme (CASA) spéciale îles du Nord.



Décrochage scolaire

Effectifs décrocheurs IDN	2017/2018		2018/2019	
	16 octobre 2017	15 mars 2018	16 octobre 2018	25 mars 2019
Systeme d'information RIO SUIVI	17	188	240	215
(-) En solution	-2	-9	-121	-120
(=) Décrocheurs	15	179	119	95

Source : RIO

Le maintien dans la scolarité et l'apport de l'AIO (accueil, information, orientation) permettent à la plupart des jeunes volontaires d'avoir une solution de scolarisation ou d'insertion.



Axe 3

Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif

Priorité 1 : accompagner les acteurs du système éducatif et les professionnaliser

Formation et accompagnement des personnels

L'éloignement géographique, la mobilité importante, l'éclatement des systèmes de gestion des formations professionnelles ainsi que le manque de visibilité sur les difficultés rencontrées par les personnels ont été dans le passé des freins à une formation continue équitable des personnels.

Mais grâce à l'impulsion du service de l'éducation nationale, la mobilisation des services rectoraux de la cellule rectorale de la formation continue – **CREFOC** - et de la division de la formation – **DIFOR** - comme celle des corps d'inspection et à **la nomination d'un enseignant chargé de la coordination de la formation continue des personnels des premier et second degrés de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin**, on peut constater de très nettes améliorations dans l'organisation de la formation continue des personnels de ces deux territoires.

Dans le premier degré, le volume horaire des formations a été augmenté de +40% en trois ans.

➔ *D'environ 300 heures annuelles, il s'élève désormais à plus de 400 heures.*

PAF 1 ^{er} degré	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Volume horaire de formation	282 heures	306 heures	372 heures	408 heures
Nb de jours de formation	47 jours	51 jours	62 jours	68 jours

Les principales actions spécifiques aux personnels de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin mises en place depuis 2016 :

- 9 dispositifs de formation inscrits au PAF académique, déclinés en 19 modules, aux contenus cohérents avec notre stratégie : didactique du bilinguisme scolaire, les mathématiques, l'EPS, la maternelle, etc.
- 54 heures de formation dédiées à l'enseignement de la lecture pour tous les enseignants en CP.
- Une équipe de 5 conseillers pédagogiques dévolus à la formation des professeurs des écoles.
- **Le recrutement de 12 enseignants** afin de créer une véritable **brigade de formation continue (BFC)** assurant les remplacements des professeurs des écoles en formation.

Les enseignants des quatre écoles en REP+ - Quartier d'Orléans – ont également bénéficié de formation professionnelle sur « la maîtrise des langages » :

- Le numérique
- Les évaluations
- Travailler en REP+
- La maternelle en REP+
- cahier d'EPS
- La didactique du FLE/FLS
- Les mathématiques
- Le parcours du lecteur

La formation continue dédiée aux enseignants de cours préparatoire

Dans le cadre des priorités nationales, l'accent a été mis sur la formation et l'accompagnement des enseignants de cours préparatoire.

2016/2017	2017/2018	2018/2019
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des éléments théoriques de l'apprentissage de la lecture (apports des neurosciences) • L'utilisation du nouveau manuel de lecture Pilotis (explication des choix didactiques des auteurs) • Mise en place d'un emploi du temps sur la semaine qui respecte les quatre composantes de l'apprentissage de la lecture (lecture code/écriture/ lecture compréhension/ acculturation) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignement explicite des mécanismes et des stratégies de compréhension de l'écrit. • Les situations d'écriture accompagnées et en autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer l'entrée dans la littérature • Comment générer l'auto apprentissage, • Comment développer l'autonomie, • Comment diversifier les supports et les exercices, • Comment développer le goût de la lecture.



Dans le 2nd degré, plus de 20 modules de formation continue spécifiques aux Iles du Nord :

L'offre de dispositifs spécifiques aux personnels de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, inscrits au plan académique de formation a été renforcée : désormais, 21 modules ont été mis en place à Saint-Barthélemy et Saint-Martin, constituant un volume horaire global de près de 200 heures.

Récapitulatif des formations spécifiques aux Iles du Nord, inscrites aux PAF	Nbe heures	Nbe module
POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'OUVERTURE DES BTS CG ET AG A SAINT-MARTIN	12	1
LETTRES : FORMATION DE FORMATEURS A ST-MARTIN	6	1
ACCOMPAGNEMENT DES NEO TITULAIRES ET DES NON TITULAIRES DE SAINT-MARTIN.	12	1
FORMATION TOP SOLID SOLIDWORKS à SAINT-MARTIN	12	1
PRÉPARER LES CONCOURS INTERNES EN ÉLABORANT UN DOSSIER RAEP (SAINT-MARTIN)	18	1
SECOURISME : DEVENIR FORMATEUR DE FORMATEURS PSC	6	1
MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE A SAINT-MARTIN	6	1
L'ESPAGNOL DANS LES ILES DU NORD	28	5
ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DANS L'UTILISATION DES EIM/CLASSES MOBILES - ILES DUNORD	9	1
ACCOMPAGNEMENT DES REFERENTS ENT ILES DU NORD	3	1
CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN ANGLAIS Iles du Nord	30	1
FORMATION INITIALE DES ASSISTANTS DE PREVENTION - ILES DU NORD	24	1
RÉGROUPEMENT DES REFERENTS SECURITE ROUTIERE DU 2ND DEGRE ILES DU NORD	3	1
FORMATION A LA SECURITE DANS LES EPLE - ILES DU NORD	8	1
ENSEIGNER L'ANGLAIS DANS LES COLLECTIVITÉS DES ÎLES DU NORD	16	3
	193	21

ACTION PHARE

La formation à la didactique du FLE

Il est admis que tous les enseignants en poste dans les Iles du Nord – et plus particulièrement à Saint-Martin – sont confrontés à l’allophonie scolaire. Fait inédit en France, ils prennent tous sans exception en charge, tant dans le premier degré que dans le second, des élèves dont la langue maternelle diffère de la langue d’enseignement. Pour autant, nous ne sommes pas à proprement parler dans une situation d’apprentissage d’une langue de scolarisation (FLS) dans le sens où l’environnement sociale des apprenants n’est ici pas francophone mais principalement anglo-hispanophone, déplaçant le curseur didactique vers les méthodes du français langue étrangère (FLE).

Le SENIDN a mis en place une formation professionnelle de grande envergure : 200 enseignants formés la didactique du français langue étrangère, sur leur temps personnel.

Initiée en 2015, mise en œuvre à la rentrée 2016, la formation professionnelle des enseignants à la didactique du français langue étrangère a permis en trois ans de former 200 professeurs. L’originalité de cette formation réside dans le fait qu’elle est basée sur le volontariat : les enseignants ont effectué 160 heures de cours du programme PROFLE+ du CNED, hors temps scolaire, le soir et les week-ends à raison de deux modules par an, sur deux ans. La première promotion – ou contingent de 100 participants – a terminé en juillet 2018. La seconde – de 101 participants – terminera en juillet 2019.

L’éducation nationale a recruté deux enseignants à temps complet dédiés à cette action. Les référents FLE ont accompagné les stagiaires sur le terrain et ont développé des partenariats afin que la prise en compte de l’allophonie scolaire devienne une réalité dans tous les établissements à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin: ateliers FLE avec les personnels de BCD et CDI, animations pédagogiques, projet d’acquisition de méthodes FLE en partenariat avec la Fondation de France.

Promotion 1	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	
2016/2017	100	70			
2017/2018			31	29	Irma

Ils sont ainsi 70% à avoir effectué au moins deux des quatre modules proposés, soit 80 heures effectives.

Promotion 2	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	
2017/2018	101				Irma
2018/2019		54	46	30	

Le cyclone Irma a gravement impacté les conditions matérielles (professionnelles et personnelles), nécessaires à cette formation 100% en ligne. Cette 2^{ème} promotion n’a pu débuter qu’en janvier 2018 – après quatre mois de retard – obligeant les enseignants à effectuer trois modules en une seule année scolaire, soit 120 heures.

Le décrochage est évident. Il est lié à la motivation (formation non obligatoire), aux conditions de vie et de travail, ainsi qu’à la mobilité importante des enseignants en poste dans les Iles du Nord (75% y résident moins de 5 ans).

La formation PROFLE dispensée par le CNED a fourni une attestation de suivi de formation pour chaque module de 40 heures : **381 attestations ont été délivrées.**

- Module 1 : Développer ses compétences d’enseignant en charge d’élèves allophones
- Module 2 : Construire une unité didactique en FLE
- Module 3 : Piloter une séquence pédagogique FLE
- Module 4 : Évaluer les apprentissages FLE



Public cible : 2 500 élèves.

- Chaque année, les professeurs participants à cette formation prennent en charge environ 2 500 élèves, de la maternelle au lycée, répartis dans tous les établissements scolaires – sans exception – des deux territoires.

Une enquête qualitative réalisée au mois de février 2017 auprès des enseignants concernés révèle que la majorité des enseignants formés se déclarent « capable » de remettre en question leur pédagogie afin d’offrir une pratique plus adaptée au profil des élèves :

- 56% des personnes interrogées ont le sentiment **d’apprendre beaucoup**
- 67,6% la considèrent **utile**
- 94,1% jugent l’organisation de la formation à Saint-Martin **bonne** ou **très bonne**
- 88,2 % trouvent **utiles** les documents d’accompagnement pédagogiques rédigés par la cellule du SENIDN

Enfin, à la question, « **Pensez-vous pouvoir mettre en œuvre une pédagogie adaptée à un public non-francophone?** », **57,6% des enseignants en cours de formation répondent par l’affirmative.**

Afin de mieux répondre aux préoccupations professionnelles et aux priorités ministérielles, d'autres actions de formation ont été mises en œuvre. Parmi lesquelles : **ACTION 30**

- ➔ Des stages interdegré visant à prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, soit 24 heures **ACTION 31**
- ➔ Une formation spécifique à la méthode de lecture Pilotis, soit 108 heures de formation ; **ACTION 32**
- ➔ Des formations TICE et en ligne, soit plus de 500 parcours de formation. **ACTION 33**

A travers D'PASS, a été développée une stratégie visant à :

- Mettre en lien fonctionnel chaque membre des équipes du service avec les personnels du rectorat ;
- Etablir une communication permanente entre tous ;
- Nommer dans les Iles du Nord des personnels, correspondants ou référents dans divers domaines ;
- Développer la visioconférence dans les EPLE ainsi que dans les locaux du service de l'éducation nationale.

L'académie de Guadeloupe a par ailleurs initié un projet de création d'espace numérique de formation et de **télé-présence immersive** : Saint-Barthélemy et Saint-Martin font partie des cinq territoires prochainement pourvus.

Les résultats scolaires

Notre objectif prioritaire, celui qui nous mobilise tous et tous les jours, c'est bien l'amélioration des résultats scolaires, pour tous les élèves, de l'école maternelle au lycée et au-delà. Toutes les actions que nous mettons en œuvre sont conçues en ayant cet objectif en tête. Cela n'exclut évidemment pas les autres, mais ils sont toujours définis au service de cet objectif prioritaire.

Et pour savoir si celui-ci est atteint, nous devons nous appuyer sur des indicateurs explicites et partagés par tous. Parmi tous ces indicateurs, il en est un que nous devons observer en priorité, celui des résultats de nos élèves obtenus dans le cadre des évaluations ou des examens nationaux, au regard des contextes qui sont les nôtres. Nous devons les observer en toute objectivité et lucidité, sans autocongratulation déplacée ni autodénigrement excessif.

Ces résultats montrent les réussites et les marges de progrès et ils permettent à chacun des acteurs du système éducatif, quelles que soient sa fonction et ses missions, de se demander ce qu'il/elle peut faire, à la place qui est la sienne, pour améliorer les performances des élèves.

1. Le retard scolaire à l'entrée en sixième

Entre 2015/2016 et 2017/2018 la proportion des élèves en retard en 6^{ème} est en baisse :

- REP+ : - 8 points ;
- En REP, -10 points ;
- Hors éducation prioritaire : -8 points à Saint-Martin et -1,6 point à Saint-Barthélemy.

Proportion des élèves en retard à l'entrée en 6 ^{ème}	2015/2016			2016/2017			2017/2018		
	IDN	Académie	National	IDN	Académie	National	IDN	Académie	National
REP+	38,5	30,6	19,6	15,8	22,6	19,2	27,1	25,9	16,8
REP	28,0	16,9	15,9	21,6	16,4	15,1	18,2	14,8	12,9
HEP St-Martin	34,5	12,4	9,2	18,4	12,1	8,6	26,7	12,8	7,4
HEP St-Barthélemy	9,7			8,5			8,1		

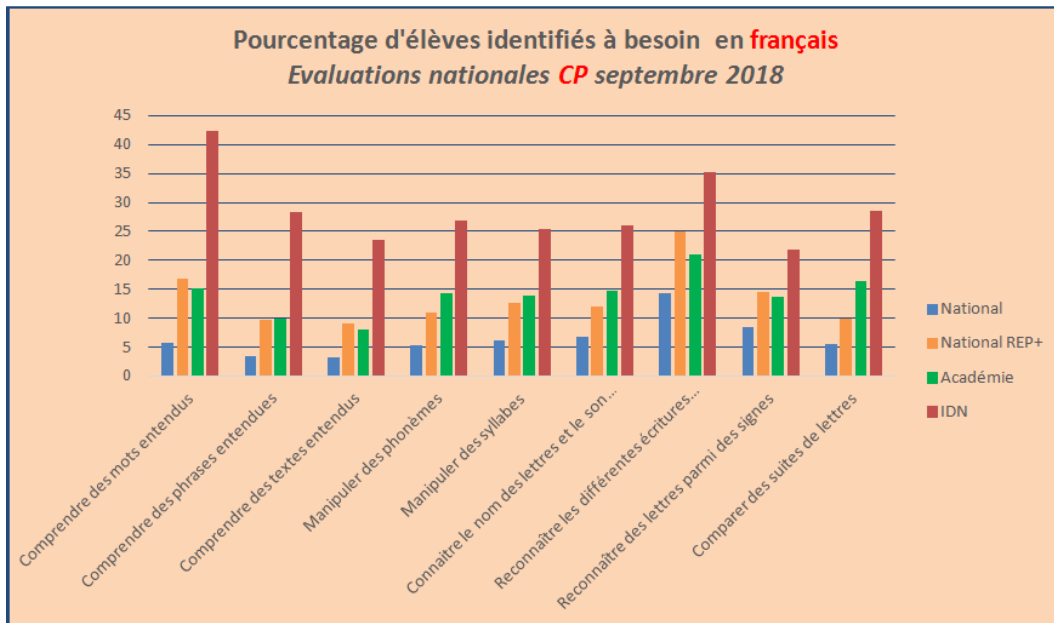
Sources : APAE & DGESCO : Tableaux de bord académique de l'éducation prioritaire

Calculs : ne sont pas inscrits les « références académiques et nationales » (moyennes) mais les valeurs correspondantes à la situation des collèges (REP+, REP, HEP) académiques et nationales.

2. Les évaluations CP/CE1

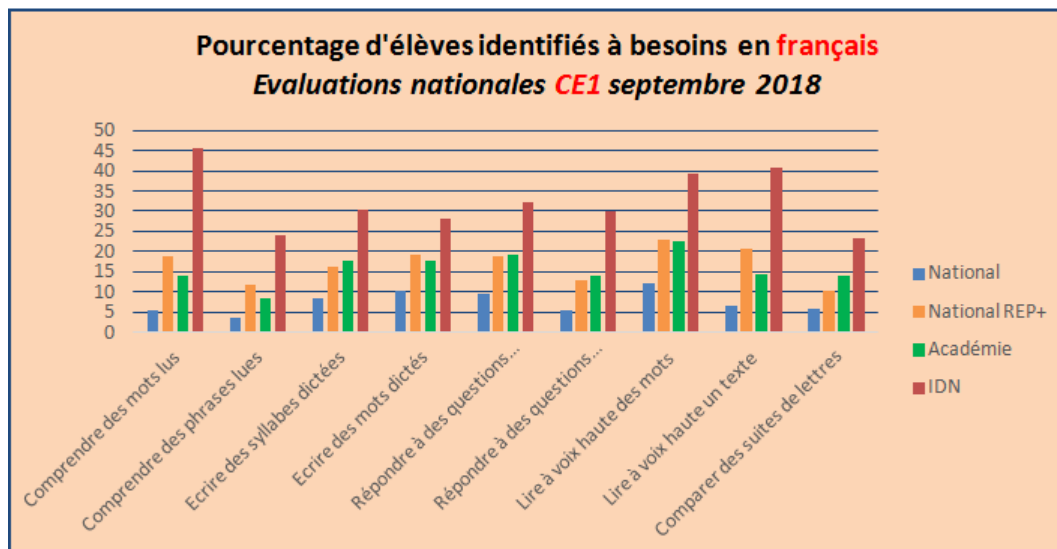
Les élèves identifiés à besoin sont les élèves dont les résultats aux évaluations se situent sous le seuil 1 c'est-à-dire les élèves rencontrant d'importantes difficultés d'apprentissage.

2.1 Français



**ECARTS
MOYENS**

IDN /
NATIONAL
22
IDN /
ACADEMIE
14,5



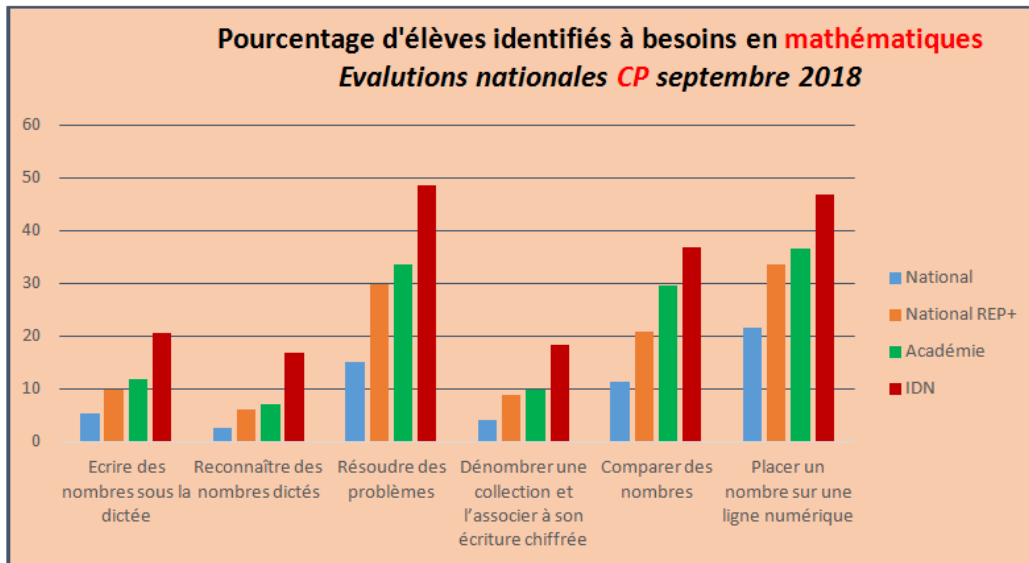
**ECARTS
MOYENS**

IDN /
NATIONAL
25,5
IDN /
ACADEMIE
17

Les écarts moyens constatés augmentent d'environ 3 points entre la rentrée CP et la rentrée CE1.

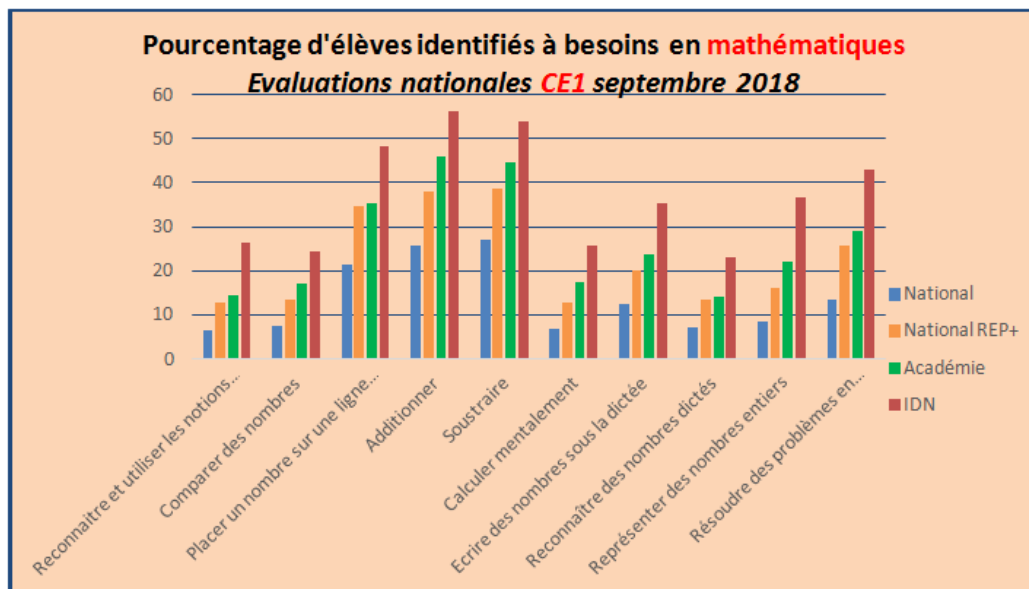
Les compétences pour lesquelles les écarts de réussite sont les plus importants concernent la compréhension (CP et CE1) et la lecture à voix haute (CE1).

2.2 Mathématiques



**ECARTS
MOYENS**

IDN /
NATIONAL
21,5
IDN /
ACADEMIE
10



**ECARTS
MOYENS**

IDN /
NATIONAL
23,5
IDN /
ACADEMIE
11

Les écarts moyens constatés augmentent de 1 point avec l'académie et de 2 points avec le national entre la rentrée CP et la rentrée CE1.

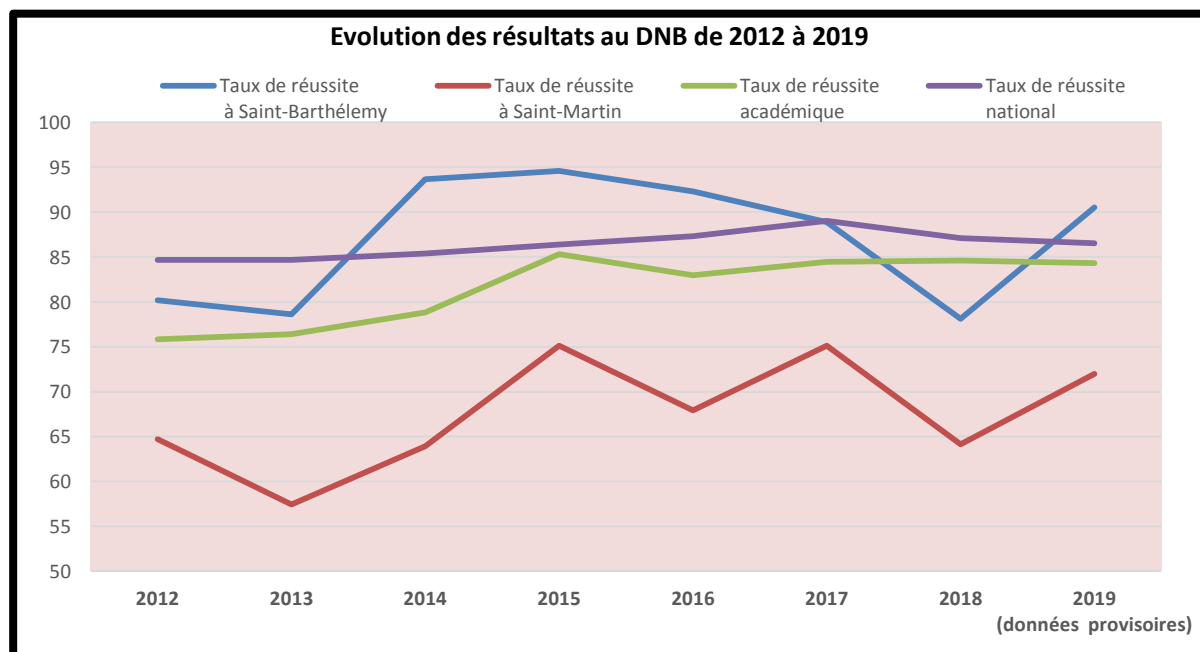
Les compétences pour lesquelles les écarts de réussite sont les plus importants concernent la résolution de problèmes (CP et CE1) et la maîtrise de l'addition (CE1).

3. Les résultats aux examens

3.1 Le DNB

Evolution des résultats au DNB de 2012 à 2019				
Session	Taux de réussite à Saint-Barthélemy	Taux de réussite à Saint-Martin	Taux de réussite académique	Taux de réussite national
2012	80,2	64,7	75,8	84,7
2013	78,6	57,4	76,4	84,7
2014	93,7	63,9	78,8	85,4
2015	94,6	75,1	85,3	86,4
2016	92,3	67,9	83	87,3
2017	88,9	75,1	84,5	89
2018	78,1	64,1	84,6	87,1
2019 (données provisoires)	90,5	72	84,3	86,5

Source: SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe



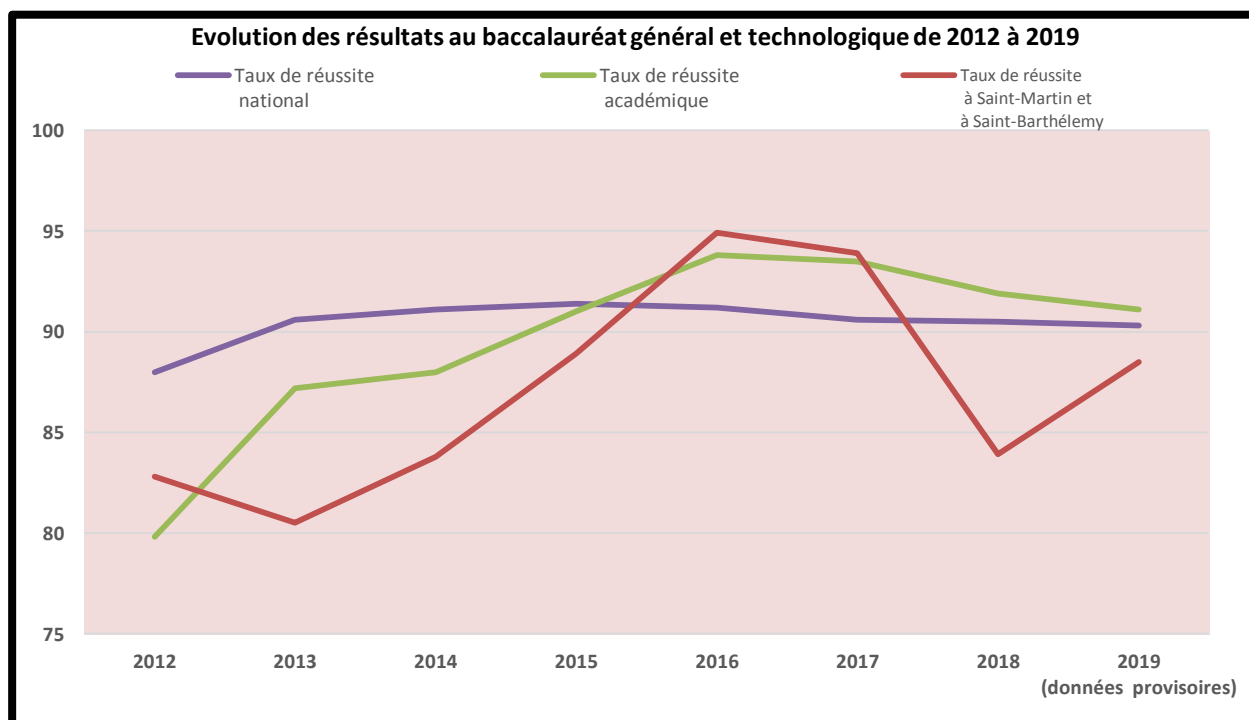
Sur ces huit dernières sessions, les taux de réussite à **Saint-Martin** se situent en moyenne à 14 points en deçà des taux académiques et à 19 points en deçà de ceux du national. Ces écarts demeurent relativement stables sur la période.

A Saint-Barthélemy, les taux moyens de réussite sur cette même période équivalent à ceux du national.

3.2 Le baccalauréat général et technologique

Evolution des résultats au baccalauréat général et technologique de 2012 à 2019			
Session	Taux de réussite national	Taux de réussite académique	Taux de réussite à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy
2012	88	79,8	82,8
2013	90,6	87,2	80,5
2014	91,1	88	83,8
2015	91,4	91	88,9
2016	91,2	93,8	94,9
2017	90,6	93,5	93,9
2018	90,5	91,9	83,9
2019 (données provisoires)	90,3	91,1	88,5

Source: SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe

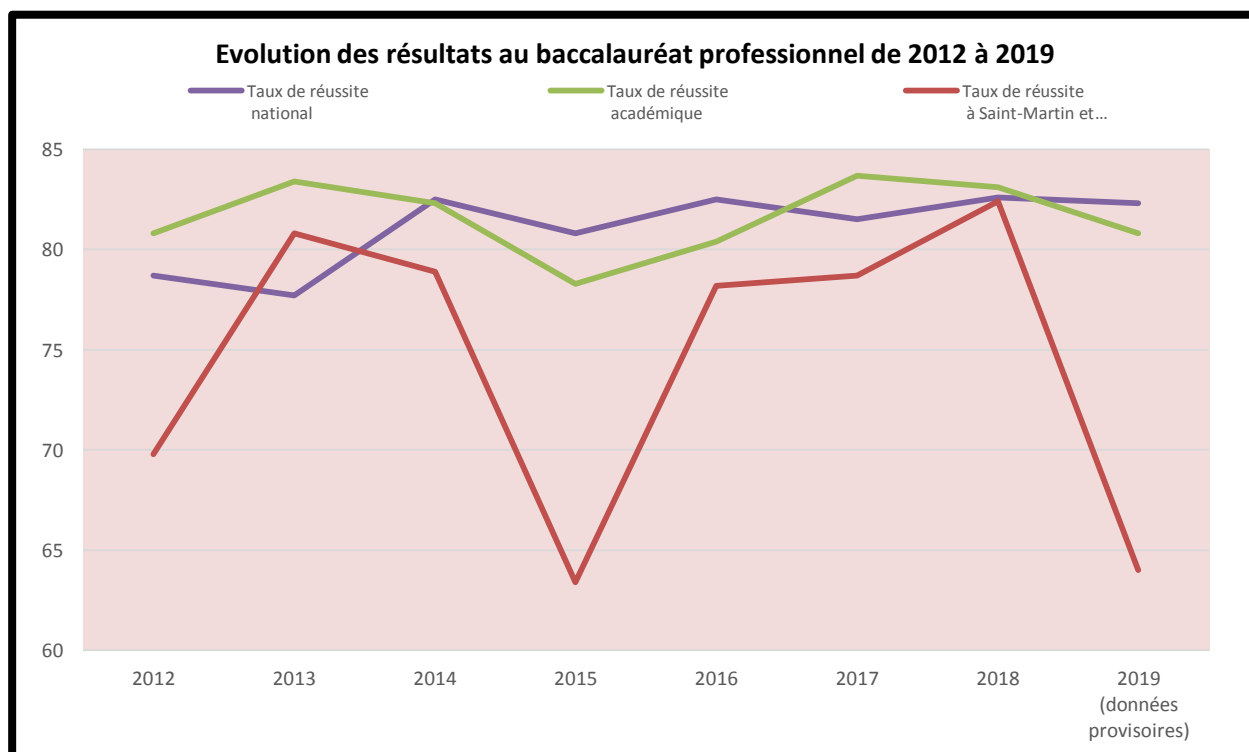


Sur ces huit sessions, les taux de réussite de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se situent en moyenne à 2,4 points en deçà de ceux de l'académie et à 3,3 points en deçà de ceux du national.

3.3 Le baccalauréat professionnel

Evolution des résultats au baccalauréat professionnel de 2012 à 2019			
Session	Taux de réussite national	Taux de réussite académique	Taux de réussite à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy
2012	78,7	80,8	69,8
2013	77,7	83,4	80,8
2014	82,5	82,3	78,9
2015	80,8	78,3	63,4
2016	82,5	80,4	78,2
2017	81,5	83,7	78,7
2018	82,6	83,1	82,4
2019 (données provisoires)	82,3	80,8	64

Source: SAPCG-SSA-rectorat Guadeloupe



Sur ces huit sessions, les taux de réussite de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se situent en moyenne à 7 points en deçà de ceux de l'académie et à 6,5 points en deçà de ceux du national.

4. Proportion des jeunes en difficulté de lecture : 2016-2019

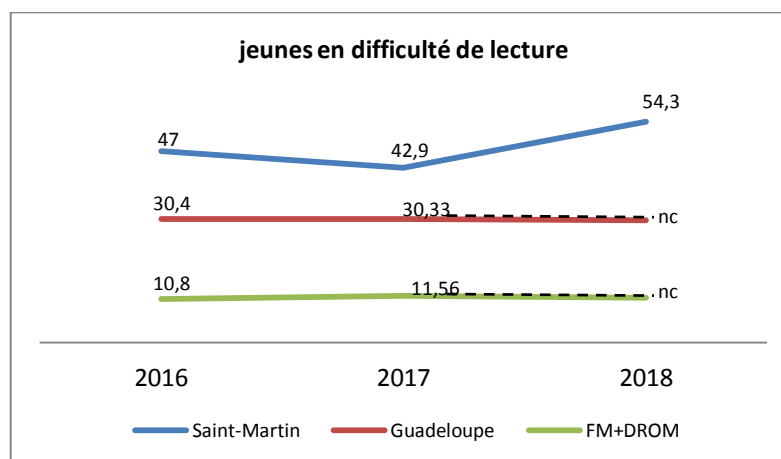
A Saint-Martin, environ 500 jeunes de nationalité française, âgés de 17 à 18 ans, se présentent chaque année à la journée défense citoyenne (JDC) : près d'un sur deux est en difficulté de lecture (DDL), c'est près de cinq fois plus qu'au niveau national.



A noter, parmi les jeunes repérés en DDL (environ 200-250 jeunes par an), la grande majorité est encore scolarisée : 180 scolaires en moyenne.

ANNÉE	NOMBRE DE JDC	NOMBRE DE JEUNES PRÉSENTS	JEUNES REPÉRÉS EN DIFFICULTÉS DE LECTURE			%
			SCOLAIRES	NON SCOLAIRES	TOTAL	
2018	7	411	179	44	223	54,3
2017 ⁽¹⁾	4	296	110	17	127	42,9
2016	7	547	216	41	257	47,0

En 2017, les JDC programmées au 2^{ème} semestre (27 septembre et 08 novembre) ont été annulées en raison du passage du cyclone IRMA.



Source : diagnostic CTPDFOP – janvier 2018 (données du service AIO)

Conclusion

D’PASS a été l’occasion d’affirmer les spécificités de chaque établissement scolaire, dans chaque quartier, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, tout en ayant une place reconnue, pleine et entière, au sein de l’académie de Guadeloupe.

D’PASS a aussi donné plus de visibilité et de cohérence aux actions menées dans chacun de ces établissements scolaires et a créé une véritable dynamique pédagogique en faveur de la réussite scolaire.

Au regard de nos contextes structurels, certains résultats démontrent l’interdépendance de tous les éléments qui agissent au sein d’un système complexe. La lutte contre les inégalités et les déterminismes – qu’ils soient sociaux, géographiques, culturels ou linguistiques – a été et demeurera le fil rouge de D’PASS. Les efforts doivent être poursuivis avec constance et détermination.

Au regard des aléas conjoncturels - conséquences des risques climatiques principalement – si l’impact de D’PASS a été déstabilisé, il n’a pas été réduit car **la mobilisation a été permanente et tous les personnels ont fait preuve d’une grande résilience**. L’art de naviguer dans les torrents, comme le rappelle le neuropsychiatre Boris Cyrulnik est devenu le tremplin à de nombreuses réussites.

Ce bilan préfigure la future stratégie du service de l’éducation nationale : **D’PASS 2020-2023 est déjà en phase d’étude**. Les quelque 800 personnels de l’éducation nationale en poste à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin ont été consultés individuellement au mois de juin 2019 afin de concevoir ensemble la prochaine déclinaison du projet académique : les objectifs, priorités, axes de travail, en cohérence avec les prérogatives académiques et gouvernementales, se dessinent.

La déclinaison du projet académique 2020-2023, sera ambitieuse et pragmatique. Encore plus proche de la réalité des élèves, des équipes pédagogiques, des communautés éducatives et des partenaires de l’éducation nationale.

C’est ensemble que nous réussissons à relever tous les défis qui sont les nôtres. Car « *Coming together is the beginning. Keeping together is progress. Working together is success*¹² » (Henry Ford).

¹² *Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.*

